

SEVEN UCITS

Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)

**Rapport annuel, incluant les états financiers audités
au 31/12/22**

R.C.S. Luxembourg B 196158

SEVEN UCITS

Table des Matières

Organisation et administration	3
Rapport du Conseil d'Administration	4
Rapport d'audit	7
Etat combiné des actifs nets au 31/12/22	11
Etat combiné des opérations et des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31/12/22	12
Compartiments :	13
SEVEN UCITS - Seven European Equity Fund	13
SEVEN UCITS - Seven Force 5	19
SEVEN UCITS - Seven Force 10	27
SEVEN UCITS - Seven Force 2	35
Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés	43
Autres notes aux états financiers	46
Informations supplémentaires non auditées	52

Aucune souscription ne peut être reçue sur la base des rapports financiers. Les souscriptions ne sont valables que si elles sont reçues sur la base du prospectus d'émission courant accompagné du dernier rapport annuel et, après sa parution, du dernier rapport semestriel.

SEVEN UCITS

Organisation et administration

Siège Social	5, Allée Scheffer L-2520 Luxembourg - Grand-Duché de Luxembourg
Conseil d'Administration de la SICAV	
Président	Johann SCHWIMANN Président, SEVEN CAPITAL MANAGEMENT
Administrateurs	Louis-Grégoire LOGRE Administrateur Indépendant Renaud LABBE Directeur Général, SEVEN CAPITAL MANAGEMENT
Société de Gestion	SEVEN CAPITAL MANAGEMENT 39, Rue Marbeuf 75008 Paris - France
Dirigeants de la Société de Gestion	Johann SCHWIMANN Président Renaud LABBE Directeur Général
Banque dépositaire et Agent payeur	CACEIS Bank, Luxembourg Branch 5, Allée Scheffer L-2520 Luxembourg - Grand-Duché de Luxembourg
Agent Domiciliaire, Agent Administratif, Agent de Transfert et Teneur de Registre	CACEIS Bank, Luxembourg Branch 5, Allée Scheffer L-2520 Luxembourg - Grand-Duché de Luxembourg
Distributeur Global	SEVEN CAPITAL MANAGEMENT 39, Rue Marbeuf 75008 Paris - France
Cabinet de Révision Agréé	DELOITTE AUDIT Société à Responsabilité Limitée 20, Boulevard de Kockelscheuer L-1821 Luxembourg

SEVEN UCITS

Rapport du Conseil d'Administration

RAPPORT DE GESTION – exercice 2022

Seven European Equity Fund (du 31/12/21 au 30/12/22)

Performance de la part I : - 17,5 %
Performance de la part R : - 18,1 %

Encours au 31/12/2021 : 19 083 252 €
Encours au 30/12/2022 : 15 380 806 €

Tous les titres détenus en portefeuille au 31/12/2022 étaient libellés en euro et étaient sans exception éligibles au PEA.

L'indice Euro Stoxx 50 Net Return clôture l'année 2022 en baisse de 9.5%.

Après avoir chuté de plus de 20% sur les 3 premiers trimestres en raison du violent resserrement monétaire opéré par les principales banques centrales et le déclenchement de la guerre en Ukraine, le marché s'est repris au dernier trimestre, retraçant un peu plus de la moitié de sa baisse en partie grâce aux bons résultats des entreprises, une croissance rassurante par apport aux craintes de récession nées de la hausse des taux et de la guerre en Ukraine et sur le sentiment que le cycle de hausse des taux arrivait à sa fin.

A noter que la hausse des taux a fortement pénalisé le secteur immobilier qui chute lourdement sur l'année ainsi que dans une moindre mesure les secteurs de la consommation comme le commerce de détail et l'automobile. Le secteur des valeurs technologiques a lui aussi souffert du resserrement monétaire et des niveaux de valorisations atteints. Le principal gagnant de l'année est le secteur de l'énergie qui a profité de l'envolée des cours du gaz et du pétrole (plus de 60% de hausse pour le crude oil) tandis que le secteur bancaire s'est montré résistant grâce à la hausse des rendements.

La part I du Seven European Equity Fund est en baisse de 17.5% sur 2022, soit une sous-performance de 8% par rapport à son benchmark de référence principalement en raison d'une trop forte exposition aux valeurs cycliques engagée à la sortie du Covid (17% du portefeuille en début d'année), aux valeurs industrielles (11%) et aux valeurs technologiques (11%).

Parmi les titres qui ont contribué le plus négativement à la performance on notera l'action Uniper sur lequel nous nous sommes désinvestis tout au long de l'année mais qui affiche une perte sur l'année de plus de 90% en raison de son activité gazière en Russie. En revanche parmi les contributeurs les plus positifs du portefeuille on notera l'investissement sur MUNICH RE dont le titre a grimpé de plus de 20% sur l'année.

En termes d'encours, le fonds a vu ses encours fléchir de 3,7 million d'euros principalement en raison de l'effet marché, le nombre de parts ayant été relativement stable sur l'année.

Seven Force 5 (du 31/12/21 au 30/12/22)

Performance de la part : - 15,1 %
Performance de la part R : - 15,6 %

Encours au 31/12/2021 : 75 036 233 €
Encours au 30/12/2022 : 66 417 770 €

La VaR reportée est une VaR historique 99% à 20 jours.
VaR minimum : - 5.2%
VaR moyenne : - 4.9%

L'année 2022 aura été marquée par le double choc du déclenchement de la guerre en Ukraine et du violent resserrement monétaire opéré par les principales banques centrales, à commencer par la FED qui a remonté son taux d'escompte de 0.25% en mars à 4.5% en décembre. La BCE lui a emboîté le pas en juillet faisant passer son principal taux de refinancement de 0 à 2.5% en fin d'année.

Ces facteurs ont provoqué de violentes secousses sur la classe obligataire avec un taux à 10 ans des emprunts d'État US qui est passé de 1.5% en début d'année à 3.90% en fin d'année tandis que son homologue Allemand se tendait de 0% à 2.55%.

La hausse des taux courts et longs a fini par peser également sur les marchés actions qui ont fortement baissé au cours des trois premiers trimestres de l'année (en particulier en Europe et aux US) avant de se reprendre en fin d'année et d'effacer une partie de leur recul. L'indice Euro Stoxx 50 Net Return clôture ainsi l'année 2022 en baisse de 9.5% (effaçant la moitié de sa baisse) tandis que l'indice SP500 coupons inclus finit l'année en baisse de 18.1%.

Les marchés action ont été le principal facteur de baisse pour le fonds. Cette classe a en effet contribué à la baisse pour 65% du total essentiellement sur les allocations Europe et US et dans une plus faible mesure sur les allocations Asie. Cette mauvaise performance de la poche action s'explique non seulement par la composante directionnelle des marchés mais également par la sous-performance de la sélection de titres européens par rapport à l'indice EuroStoxx50.

Par ailleurs, contrairement aux précédentes périodes de marché action baissier, la classe obligataire n'a pas pu jouer son rôle de « coussin » et a contribué négativement à la performance de l'année ce qui explique l'ampleur du recul. Malgré une exposition aux marchés de taux assez faible, la violence du mouvement a pesé sur la performance du fonds et la contribution négative de la classe obligataire s'est élevée à hauteur de 22% de la performance annuelle.

SEVEN UCITS

Rapport du Conseil d'Administration

En termes d'encours, ces derniers progressent en nombre de parts (I et P) mais reculent en montant (de 75 millions d'euros à 66.4 millions) en raison de la baisse du prix des parts.

Seven Force 2 (du 31/12/21 au 30/12/22)

Performance de la part I : - 5,7 %
Performance de la part R : - 6,1 %

Encours au 31/12/2021 : 28 579 490 €
Encours au 30/12/2022 : 24 186 573 €

La VaR reportée est une VaR historique 99% à 20 jours.
VaR minimum : - 1.8%
VaR moyenne : - 1.7%

L'année 2022 aura été marquée par le double choc du déclenchement de la guerre en Ukraine et du violent resserrement monétaire opéré par les principales banques centrales, à commencer par la FED qui a remonté son taux d'escompte de 0.25% en mars à 4.5% en décembre. La BCE lui a emboîté le pas en juillet faisant passer son principal taux de refinancement de 0 à 2.5% en fin d'année.

Ces facteurs ont provoqué de violentes secousses sur la classe obligataire avec un taux à 10 ans des emprunts d'État US qui est passé de 1.5% en début d'année à 3.90% en fin d'année tandis que son homologue Allemand se tendait de 0 à 2.55%.
La hausse des taux courts et longs a fini par peser également sur les marchés actions qui ont fortement baissé au cours des trois premiers trimestres de l'année (en particulier en Europe et aux US) avant de se reprendre en fin d'année et d'effacer une partie de leur recul. L'indice Euro Stoxx 50 Net Return clôture ainsi l'année 2022 en baisse de 9.5% (effaçant la moitié de sa baisse) tandis que l'indice SP500 coupons inclus finit l'année en baisse de 18.1%.

Les marchés action ont été le principal facteur de baisse pour le fonds. Cette classe a en effet contribué à la baisse pour 65% du total essentiellement sur les allocations Europe et US et dans une plus faible mesure sur les allocations Asie. Cette mauvaise performance de la poche action s'explique non seulement par la composante directionnelle des marchés mais également par la sous-performance de la sélection de titres européens par rapport à l'indice EuroStoxx50.
Par ailleurs, contrairement aux précédentes périodes de marché action baissier, la classe obligataire n'a pas pu jouer son rôle de « coussin » et a contribué négativement à la performance de l'année ce qui explique l'ampleur du recul. Malgré une exposition aux marchés de taux assez faible, la violence du mouvement a pesé sur la performance du fonds et la contribution négative de la classe obligataire s'est élevée à hauteur de 18% de la performance annuelle.

En termes d'encours, ceux-ci progressent en nombre de parts P mais reculent en nombre de parts I. Le montant des encours, en raison de la baisse du prix des parts, est en baisse passant de 28.6 millions d'euros à 24.2 millions.

Seven Force 10 (du 31/12/21 au 30/12/22)

Performance de la part I : - 17 %
Performance de la part A : - 16,9 %
Performance de la part R : - 17,3 %

Encours au 31/12/2021 : 2 599 856 €
Encours au 30/12/2022 : 2 157 305 €

Le fonds ne disposant pas d'un historique suffisant la VaR reportée est une VaR ex-ante 99% à 20 jours.
VaR minimum : - 16.8%
VaR moyenne : - 9.30%

L'année 2022 aura été marquée par le double choc du déclenchement de la guerre en Ukraine et du violent resserrement monétaire opéré par les principales banques centrales à commencer par la FED qui a remonté son taux d'escompte de 0.25% en mars à 4.5% en décembre. La BCE lui a emboîté le pas en juillet faisant passer son principal taux de refinancement de 0 à 2.5% en fin d'année.

Ces facteurs ont provoqué de violentes secousses sur la classe obligataire avec un taux à 10 ans des emprunts d'État US qui est passé de 1.5% en début d'année à 3.90% en fin d'année tandis que son homologue Allemand se tendait de 0 à 2.55%.
La hausse des taux courts et longs a fini par peser également sur les marchés actions qui ont fortement baissé au cours des trois premiers trimestres de l'année (en particulier en Europe et aux US) avant de se reprendre en fin d'année et d'effacer une partie de leur recul. L'indice Euro Stoxx 50 Net Return clôture ainsi l'année 2022 en baisse de 9.5% (effaçant la moitié de sa baisse) tandis que l'indice SP500 coupon inclus finit l'année en baisse de 18.1%.

SEVEN UCITS

Rapport du Conseil d'Administration

Les marchés action ont été le principal facteur de baisse pour le fonds. Cette classe a en effet contribué à la baisse pour 85% du total essentiellement sur les allocations Europe et US et dans une plus faible mesure sur les allocations Asie. Cette mauvaise performance de la poche action s'explique non seulement par la composante directionnelle des marchés mais également par la sous-performance de la sélection de titres européens par rapport à l'indice EuroStoxx50.

Par ailleurs, contrairement aux précédentes périodes de marché action baissier, la classe obligataire n'a pas pu jouer son rôle de « coussin » et a contribué négativement à la performance de l'année ce qui explique l'ampleur du recul. Malgré une exposition aux marchés de taux assez faible, la violence du mouvement a pesé sur la performance du fonds et la contribution négative de la classe obligataire s'est élevée à hauteur de 5% de la performance annuelle.

Le nombre de parts du fonds est resté stable de 2021 à 2022 mais les encours en montant sont en baisse en raison de la baisse de la part. Ils passent ainsi de 2.6 millions d'euros à 2.2 millions.

Compartiments	Modèle VaR	Limite réglementaire	Plus faible VaR	Niveau moyen Var	Intervalle de confiance	Période observation	
SEVEN UCITS - SEVEN FORCE 2	Historique 20j	20%	-1,81%	-1,71%	99%	250j glissants	du 01/01/2022 au 31/12/2022
SEVEN UCITS - SEVEN FORCE 5	Historique 20j	20%	-5,12%	-4,88%	99%	250j glissants	du 01/01/2022 au 31/12/2022
SEVEN UCITS - SEVEN FORCE 10	Ex -ante 20j	20%	-16,80%	-9,30%	99%		du 01/01/2022 au 31/12/2022

Informations concernant la politique de rémunération

Cette section se rapporte à la rémunération payée par Seven Capital Management (la « Société de Gestion ») à son personnel, à sa direction ou à son Conseil d'administration. L'ensemble du personnel compte 6 personnes, dont 2 sont membres de la direction (Cadres responsables).

Au 31 décembre 2022, la Société de Gestion gère 4 compartiments de la Sicav SEVEN UCITS pour un total de 108 millions d'euros.

Le montant total de rémunération fixe pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élève à 517 777 euros.

Le montant total de rémunération variable pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 est nul.

Selon la politique de rémunération, la rémunération globale inclut la rémunération fixe et la rémunération variable. Tant pour la direction que pour le reste du personnel, la rémunération variable ne peut dépasser 100 % de la rémunération fixe.

La partie variable, qui prend la forme d'un paiement non contractuel et purement discrétionnaire, est définie en tenant compte de la performance individuelle de l'employé, d'une part, et d'autre part de la situation financière de Seven Capital Management. La performance individuelle de l'employé est évaluée en fonction de critères quantitatifs et qualitatifs. La politique de rémunération encourage également la durabilité et la stabilité à long terme de la performance et a pour objectif d'éviter toute prise de risque inconsidérée.

La rémunération variable n'est jamais liée à la performance de la SICAV ou de l'OPCVM ni à leur profil de risque et tient compte des éventuels conflits d'intérêts.

Les actionnaires de la SICAV peuvent accéder à des informations complémentaires en matière de rémunération, notamment la répartition entre la direction et le reste du personnel, au siège de la Société de Gestion, Seven Capital Management, 39 rue Marbeuf 75008 Paris (France).

La directive européenne 2014/91/UE modifiant la directive 2009/65/CE relative aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières (la « directive »), applicable à la SICAV, est entrée en vigueur le 18 mars 2016. La directive a été transposée en droit national en vertu de la loi luxembourgeoise du 10 mai 2016. En raison de ces nouveaux règlements, la SICAV est tenue de publier des informations relatives à la rémunération des salariés au sens de la loi dans le rapport annuel.

Aux actionnaires de
Seven UCITS SICAV
5, Allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de SEVEN UCITS (la « SICAV ») et de chacun de ses compartiments comprenant l'état des actifs nets et l'état du portefeuille-titres et autres actifs nets au 31 décembre 2022, ainsi que l'état des opérations et l'état des changements de l'actif net pour l'exercice clos à cette, et les notes aux états financiers, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de la SICAV et de chacun de ses compartiments au 31 décembre 2022, ainsi que du résultat de leurs opérations et des changements de leurs actifs nets pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la loi du 23 juillet 2016 et des normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes également indépendants de la SICAV conformément au code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Comité des normes internationales d'éthique pour les comptables (Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF, ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration de la SICAV. Les autres informations se composent des informations présentées dans le rapport annuel mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport du réviseur d'entreprises agréé sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'Administration de la SICAV pour les états financiers

Le Conseil d'Administration de la SICAV est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, c'est au Conseil d'Administration de la SICAV qu'il incombe d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration de la SICAV a l'intention de liquider la SICAV ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du réviseur d'entreprises agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la SICAV.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration de la SICAV, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration de la SICAV du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Pour Deloitte Audit, Cabinet de révision agréé



Laurent Fedrigo, Réviseur d'entreprises agréé

Partner

Luxembourg, le 26 avril 2023

SEVEN UCITS

Etats financiers combinés

SEVEN UCITS

Etat combiné des actifs nets au 31/12/22

	Note	Exprimé en EUR
Actifs		109.721.440,69
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	104.867.014,66
<i>Prix de revient</i>		106.116.865,17
Avoirs en banque et liquidités	2.4	4.836.727,36
Dividendes à recevoir sur portefeuille-titres		17.396,52
Autres intérêts à recevoir		302,15
Passifs		1.578.987,65
Découvert bancaire	2.4	1.184.434,90
Moins-value nette non réalisée sur contrats futures	2.7	157.907,99
Commissions de gestion à payer	3	84.386,58
Commissions de dépositaire à payer	5	7.640,04
Commissions de performance à payer	4	28,13
Frais d'audit à payer		28.461,03
Taxe d'abonnement à payer	7	2.841,99
Autres intérêts à payer		106,44
Autres passifs		113.180,55
Valeur nette d'inventaire		108.142.453,04

SEVEN UCITS

Etat combiné des opérations et des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31/12/22

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		1.500.450,83
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		1.463.745,57
Intérêts bancaires		28.698,08
Autres revenus		8.007,18
Dépenses		2.658.188,27
Commissions de gestion	3	1.076.225,99
Commissions de dépositaire	5	92.219,44
Commissions d'administration	6	51.291,55
Frais de domiciliation		8.816,27
Frais d'audit		33.733,81
Frais légaux		22.370,00
Frais de transaction	2.10	1.063.060,59
Rémunération administrateurs		34.051,68
Taxe d'abonnement	7	11.613,28
Intérêts payés sur découvert bancaire		95.205,50
Frais bancaires		14.925,00
Autres dépenses	8	154.675,16
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		-1.157.737,44
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.3	-7.059.104,67
- contrats futures	2.7	-4.516.775,02
- change	2.5	2.140.578,65
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s		-10.593.038,48
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	-7.345.897,17
- contrats futures	2.7	-257.007,10
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		-18.195.942,75
Souscriptions d'actions de capitalisation		15.453.578,49
Rachats d'actions de capitalisation		-14.414.013,97
Augmentation / (diminution) nette des actifs		-17.156.378,23
Actifs nets au début de l'exercice		125.298.831,27
Actifs nets à la fin de l'exercice		108.142.453,04

SEVEN UCITS - Seven European Equity Fund

SEVEN UCITS - Seven European Equity Fund

Etat des actifs nets au 31/12/22

	Note	Exprimé en EUR
Actifs		15.414.685,19
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	15.331.452,33
<i>Prix de revient</i>		15.705.678,10
Avoirs en banque et liquidités	2.4	83.229,22
Autres intérêts à recevoir		3,64
Passifs		33.879,57
Commissions de gestion à payer	3	13.312,40
Commissions de dépositaire à payer	5	1.227,33
Frais d'audit à payer		2.944,67
Taxe d'abonnement à payer	7	431,82
Autres passifs		15.963,35
Valeur nette d'inventaire		15.380.805,62

SEVEN UCITS - Seven European Equity Fund

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/01/22 au 31/12/22

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		586.203,82
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		585.791,87
Intérêts bancaires		298,81
Autres revenus		113,14
Dépenses		381.467,03
Commissions de gestion	3	164.183,77
Commissions de dépositaire	5	14.128,30
Commissions d'administration	6	7.009,55
Frais de domiciliation		1.370,21
Frais d'audit		5.581,83
Frais légaux		3.154,19
Frais de transaction	2.10	169.970,96
Rémunération administrateurs		4.275,25
Taxe d'abonnement	7	1.783,00
Intérêts payés sur découvert bancaire		773,99
Autres dépenses	8	9.235,98
Revenus / (Pertés) net(te)s des investissements		204.736,79
Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.3	-1.652.806,93
- change	2.5	68,80
Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s		-1.448.001,34
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	-1.895.075,96
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		-3.343.077,30
Souscriptions d'actions de capitalisation		18.993,59
Rachats d'actions de capitalisation		-378.363,06
Augmentation / (diminution) nette des actifs		-3.702.446,77
Actifs nets au début de l'exercice		19.083.252,39
Actifs nets à la fin de l'exercice		15.380.805,62

SEVEN UCITS - Seven European Equity Fund

Statistiques

		31/12/22	31/12/21	31/12/20
Total des actifs nets	EUR	15.380.805,62	19.083.252,39	10.414.934,39
EUR - I (cap)				
Nombre d'actions		69.397,948	69.492,585	43.032,633
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	214,82	260,37	220,22
EUR - R (cap)				
Nombre d'actions		2.569,126	4.400,076	4.895,161
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	184,13	224,93	191,71

SEVEN UCITS - Seven European Equity Fund

Portefeuille-titres au 31/12/22

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Prix de revient (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé			15.705.678,10	15.331.452,33	99,68
Actions			15.705.678,10	15.331.452,33	99,68
Allemagne			1.781.356,36	1.812.521,22	11,78
ALLIANZ SE REG SHS	EUR	668	140.593,30	134.201,20	0,87
BEIERSDORF AG	EUR	648	65.155,21	69.465,60	0,45
COMMERZBK	EUR	8.841	62.741,63	78.119,08	0,51
DEUTSCHE BOERSE AG REG SHS	EUR	373	62.355,14	60.202,20	0,39
DEUTSCHE TELEKOM AG REG SHS	EUR	17.110	322.065,01	318.896,18	2,07
FREENET AG REG SHS	EUR	6.329	141.179,87	129.238,18	0,84
GEA GROUP AG	EUR	1.739	74.575,70	66.429,80	0,43
HANNOVER RUECK SE	EUR	1.508	250.707,19	279.734,00	1,82
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG REG SHS	EUR	2.060	482.078,58	626.240,00	4,07
UNIPER NAMEN-AKT.	EUR	19.318	179.904,73	49.994,98	0,33
Autriche			623.145,63	668.803,65	4,35
BAWAG GROUP AG	EUR	2.796	140.483,75	139.240,80	0,91
OMV AG	EUR	9.556	426.476,48	459.643,60	2,99
RAIFFEISEN BANK	EUR	4.555	56.185,40	69.919,25	0,45
Belgique			1.167.099,77	1.090.212,77	7,09
AGEAS NOM	EUR	21.940	936.522,17	908.754,80	5,91
ELIA SYSTEM OPERATOR SA	EUR	492	72.423,54	65.337,60	0,42
PROXIMUS SA	EUR	12.908	158.154,06	116.120,37	0,75
Espagne			2.143.050,60	2.130.601,54	13,85
ACCIONA SA	EUR	1.383	253.223,55	237.737,70	1,55
ACS	EUR	10.081	241.497,25	269.868,37	1,75
ENDESA	EUR	15.197	292.439,74	267.999,10	1,74
INDITEX SHARE FROM SPLIT	EUR	5.339	121.280,50	132.674,15	0,86
NATURGY ENERGY GROUP SA	EUR	15.126	408.439,62	367.713,06	2,39
RED ELECTRICA	EUR	3.910	70.431,34	63.576,60	0,41
REPSOL SA	EUR	40.650	513.249,30	603.652,50	3,92
TELEFONICA SA	EUR	55.356	242.489,30	187.380,06	1,22
Finlande			1.305.729,55	1.400.302,66	9,10
FORTUM CORP	EUR	46.484	637.107,75	722.361,36	4,70
ORION CORPORATION (NEW) -B-	EUR	2.642	128.591,33	135.376,08	0,88
SAMPO OYJ -A-	EUR	6.989	322.353,35	341.202,98	2,22
STORA ENSO -R-	EUR	4.932	85.410,47	64.855,80	0,42
UPM KYMMENE CORP	EUR	3.908	132.266,65	136.506,44	0,89
France			3.837.130,57	3.713.799,20	24,15
AEROPORTS DE PARIS-ADP-	EUR	793	101.691,09	99.283,60	0,65
AXA SA	EUR	27.519	679.465,89	717.007,55	4,66
CARREFOUR SA	EUR	12.472	233.981,84	195.062,08	1,27
EDENRED SA	EUR	7.632	383.075,44	388.316,16	2,52
ENGIE SA	EUR	9.433	121.603,34	126.289,00	0,82
GETLINK ACT	EUR	24.346	422.867,99	364.581,35	2,37
IPSEN	EUR	643	59.695,15	64.621,50	0,42
KLEPIERRE SA	EUR	37.834	848.895,56	814.566,02	5,30
PUBLICIS GROUPE	EUR	1.053	64.527,84	62.569,26	0,41
SAFRAN SA	EUR	584	67.942,56	68.281,28	0,44
SODEXO SA	EUR	2.217	195.834,76	198.377,16	1,29
THALES	EUR	3.435	402.677,60	409.795,50	2,66
VIVENDI SA	EUR	23.003	254.871,51	205.048,74	1,33

SEVEN UCITS - Seven European Equity Fund

Portefeuille-titres au 31/12/22

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Prix de revient (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Italie			1.664.446,30	1.567.398,14	10,19
A2A SPA	EUR	215.308	320.605,83	268.058,46	1,74
ASSICURAZIONI GENERALI SPA	EUR	4.007	68.893,19	66.576,31	0,43
POSTE ITALIANE SPA	EUR	79.673	747.761,21	727.095,80	4,73
SNAM SPA	EUR	40.978	197.244,24	185.507,41	1,21
TERNA SPA	EUR	35.969	264.535,14	248.186,10	1,61
UNICREDIT SPA REGS	EUR	5.423	65.406,69	71.974,06	0,47
Pays-Bas			2.716.443,52	2.443.513,81	15,89
ABN AMRO GROUP DEP RECEIPT	EUR	11.426	140.646,23	147.681,05	0,96
AEGON NV	EUR	14.288	71.513,03	67.696,54	0,44
AKZO NOBEL NV	EUR	11.957	876.498,73	748.029,92	4,86
DSM KONINKLIJKE	EUR	543	89.177,05	62.064,90	0,40
FERRARI NV	EUR	307	64.715,60	61.461,40	0,40
IMCD	EUR	480	75.016,51	63.912,00	0,42
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV	EUR	12.219	342.125,00	327.957,96	2,13
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	137.740	431.891,80	398.068,60	2,59
NN GROUP NV	EUR	11.552	508.593,90	440.824,32	2,87
WOLTERS KLUWER NV	EUR	1.287	116.265,67	125.817,12	0,82
Portugal			467.275,80	504.299,34	3,28
EDP-ENERGIAS DE PORTUGAL SA - REG.SHS	EUR	14.597	69.535,61	67.963,63	0,44
GALP ENERGIA SA REG SHS -B-	EUR	29.779	336.964,14	375.513,19	2,44
JERONIMO MARTINS SGPS SA	EUR	3.014	60.776,05	60.822,52	0,40
Total du portefeuille-titres			15.705.678,10	15.331.452,33	99,68
Avoirs bancaires/(Découverts bancaires)				83.229,22	0,54
Autres actifs/(passifs) nets				-33.875,93	(0,22)
Total				15.380.805,62	100,00

SEVEN UCITS - Seven Force 5

SEVEN UCITS - Seven Force 5

Etat des actifs nets au 31/12/22

	<i>Note</i>	<i>Exprimé en EUR</i>
Actifs		67.298.116,26
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	64.498.429,82
<i>Prix de revient</i>		65.281.234,10
Avoirs en banque et liquidités	2.4	2.784.678,48
Dividendes à recevoir sur portefeuille-titres		14.860,15
Autres intérêts à recevoir		147,81
Passifs		880.346,37
Découvert bancaire	2.4	596.690,72
Moins-value nette non réalisée sur contrats futures	2.7	129.382,89
Commissions de gestion à payer	3	56.874,71
Commissions de dépositaire à payer	5	5.302,71
Frais d'audit à payer		21.581,45
Taxe d'abonnement à payer	7	1.679,01
Autres intérêts à payer		47,05
Autres passifs		68.787,83
Valeur nette d'inventaire		66.417.769,89

SEVEN UCITS - Seven Force 5

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/01/22 au 31/12/22

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		757.212,14
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		743.677,92
Intérêts bancaires		9.493,64
Autres revenus		4.040,58
Dépenses		1.889.021,33
Commissions de gestion	3	734.467,66
Commissions de dépositaire	5	64.280,50
Commissions d'administration	6	32.430,64
Frais de domiciliation		6.234,15
Frais d'audit		19.689,88
Frais légaux		13.917,35
Frais de transaction	2.10	799.668,85
Rémunération administrateurs		21.421,98
Taxe d'abonnement	7	6.901,27
Intérêts payés sur découvert bancaire		76.909,60
Frais bancaires		14.925,00
Autres dépenses	8	98.174,45
Revenus / (Pertés) net(te)s des investissements		-1.131.809,19
Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.3	-4.637.398,51
- contrats futures	2.7	-3.820.766,05
- change	2.5	1.737.699,68
Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s		-7.852.274,07
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	-4.767.157,34
- contrats futures	2.7	-218.946,28
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		-12.838.377,69
Souscriptions d'actions de capitalisation		12.708.966,99
Rachats d'actions de capitalisation		-8.489.052,67
Augmentation / (diminution) nette des actifs		-8.618.463,37
Actifs nets au début de l'exercice		75.036.233,26
Actifs nets à la fin de l'exercice		66.417.769,89

SEVEN UCITS - Seven Force 5

Statistiques

		31/12/22	31/12/21	31/12/20
Total des actifs nets	EUR	66.417.769,89	75.036.233,26	71.540.715,48
EUR - I (cap)				
Nombre d'actions		541.660,750	523.543,528	522.402,291
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	118,90	140,10	132,24
EUR - R (cap)				
Nombre d'actions		19.584,869	13.879,968	21.280,572
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	102,78	121,75	115,45

SEVEN UCITS - Seven Force 5

Portefeuille-titres au 31/12/22

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Prix de revient (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé			35.514.287,13	35.009.790,20	52,71
Actions			29.577.000,89	28.778.071,64	43,33
Allemagne			2.326.840,84	2.315.809,18	3,49
ALLIANZ SE REG SHS	EUR	847	175.063,01	170.162,30	0,26
BEIERSDORF AG	EUR	824	83.691,40	88.332,80	0,13
COMMERZBK	EUR	11.272	82.281,13	99.599,39	0,15
DEUTSCHE BOERSE AG REG SHS	EUR	489	82.273,61	78.924,60	0,12
DEUTSCHE TELEKOM AG REG SHS	EUR	22.043	420.566,47	410.837,43	0,62
FREENET AG REG SHS	EUR	8.436	184.099,39	172.263,12	0,26
GEA GROUP AG	EUR	2.212	91.079,09	84.498,40	0,13
HANNOVER RUECK SE	EUR	1.901	327.559,25	352.635,50	0,53
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG REG SHS	EUR	2.607	680.865,96	792.528,00	1,19
UNIPER NAMEN-AKT.	EUR	25.513	199.361,53	66.027,64	0,10
Autriche			844.348,76	878.124,65	1,32
BAWAG GROUP AG	EUR	3.568	177.704,21	177.686,40	0,27
OMV AG	EUR	12.693	588.914,66	610.533,30	0,92
RAIFFEISEN BANK	EUR	5.857	77.729,89	89.904,95	0,14
Belgique			1.391.562,70	1.346.905,99	2,03
AGEAS NOM	EUR	26.623	1.106.210,33	1.102.724,66	1,66
ELIA SYSTEM OPERATOR SA	EUR	625	88.835,73	83.000,00	0,12
PROXIMUS SA	EUR	17.917	196.516,64	161.181,33	0,24
Espagne			2.829.122,20	2.780.582,27	4,19
ACCIONA SA	EUR	1.828	335.681,33	314.233,20	0,47
ACS	EUR	12.820	325.634,64	343.191,40	0,52
ENDESA	EUR	19.415	368.424,67	342.383,53	0,52
INDITEX SHARE FROM SPLIT	EUR	6.906	162.641,68	171.614,10	0,26
NATURGY ENERGY GROUP SA	EUR	19.496	526.326,32	473.947,76	0,71
RED ELECTRICA	EUR	5.000	88.354,67	81.300,00	0,12
REPSOL SA	EUR	54.299	727.283,12	806.340,15	1,21
TELEFONICA SA	EUR	73.138	294.775,77	247.572,13	0,37
États-Unis			8.942.450,73	8.638.956,45	13,01
ALTRIA GROUP INC	USD	904	41.643,12	38.718,05	0,06
AMERICAN ELECTRIC POWER CO INC	USD	438	41.297,43	38.967,53	0,06
AMERIPRISE FINANCIAL INC	USD	1.159	301.564,47	338.138,05	0,51
AMERISOURCEBERGEN CORP	USD	255	36.185,63	39.593,39	0,06
AMGEN INC	USD	464	103.967,64	114.185,95	0,17
ARCONIC --- REGISTERED SHS	USD	1.770	-	35.093,18	0,05
AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	USD	158	37.653,79	35.361,80	0,05
AUTOZONE INC	USD	51	100.557,24	117.849,78	0,18
BEST BUY CO INC	USD	504	37.527,99	37.878,51	0,06
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	USD	2.164	156.610,68	145.888,78	0,22
BROWN AND BROWN INC	USD	732	46.218,49	39.074,29	0,06
CAMPBELL SOUP CO	USD	750	36.002,74	39.880,53	0,06
CELANESE RG REGISTERED SHS	USD	800	76.092,92	76.638,09	0,12
CHARLES SCHWAB CORP/THE	USD	530	37.807,37	41.347,20	0,06
CHURCH AND DWIGHT CO	USD	520	44.861,04	39.275,90	0,06
CIGNA CORPORATION - REGISTERED SHS	USD	521	158.667,07	161.750,42	0,24
CISCO SYSTEMS INC	USD	1.704	84.881,79	76.063,30	0,11
CME GROUP -A-	USD	241	49.987,29	37.972,88	0,06
COGNIZANT TECHNOLOGY SOLUTIONS -A-	USD	697	51.643,36	37.349,67	0,06
COMERICA INC	USD	587	47.073,93	36.768,28	0,06
CONOCOPHILLIPS CO	USD	726	62.546,95	80.269,85	0,12

SEVEN UCITS - Seven Force 5

Portefeuille-titres au 31/12/22

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Prix de revient (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
CONSOLIDATED EDISON INC	USD	1.751	155.713,12	156.371,81	0,24
CORNING INC	USD	1.253	40.575,20	37.499,01	0,06
COSTCO WHOLESALE CORP	USD	85	35.750,58	36.357,46	0,05
COTERRA ENERGY INC	USD	1.635	39.898,76	37.640,62	0,06
CVS HEALTH	USD	828	78.214,82	72.299,20	0,11
DEVON ENERGY CORP	USD	1.328	72.414,70	76.538,09	0,12
DISCOVER FINANCIAL SERVICES - SHS WI	USD	1.200	118.153,83	109.998,59	0,17
ELI LILLY & CO	USD	468	153.958,35	160.424,57	0,24
FACTSET RESEARCH SYSTEMS INC	USD	92	36.892,38	34.585,45	0,05
FRANKLIN RESOURCES INC	USD	7.786	187.514,07	192.452,27	0,29
GARTNER INC	USD	121	39.612,00	38.110,04	0,06
GEN DIGITAL INC	USD	10.905	260.234,68	218.968,52	0,33
GENERAL MILLS INC	USD	1.491	117.950,25	117.142,52	0,18
GENUINE PARTS CO	USD	938	156.306,05	152.496,96	0,23
GILEAD SCIENCES INC	USD	976	79.658,43	78.509,81	0,12
HENRY JACK AND ASSOCIATES INC	USD	227	45.610,84	37.340,94	0,06
HERSHEY	USD	362	72.756,21	78.546,11	0,12
HP ENTERPRISE CO	USD	2.553	39.194,98	38.178,38	0,06
HP INC	USD	16.930	511.341,64	426.244,18	0,64
HUMANA INC	USD	244	124.333,18	117.099,42	0,18
INTEL CORP	USD	7.216	213.221,67	178.701,22	0,27
J.M. SMUCKER CO SHS	USD	276	40.642,96	40.979,11	0,06
JUNIPER NETWORKS INC	USD	8.933	275.815,15	267.508,72	0,40
KELLOGG CO	USD	1.747	126.659,33	116.613,99	0,18
KEYCORP	USD	2.254	45.957,36	36.790,52	0,06
LKQ CORP	USD	1.560	79.587,55	78.069,43	0,12
LOCKHEED MARTIN CORP	USD	267	109.868,48	121.707,97	0,18
MARATHON PETROLEUM	USD	1.412	102.261,03	153.987,05	0,23
MCKESSON CORP	USD	1.252	387.356,48	440.056,44	0,66
MERCK & CO INC	USD	1.573	148.156,56	163.527,15	0,25
MOLSON COORS - REGISTERED SHS -B-	USD	790	41.532,39	38.136,14	0,06
NASDAQ INC	USD	653	40.249,40	37.537,17	0,06
NETAPP	USD	4.904	340.258,51	275.974,93	0,42
NEWELL BRANDS	USD	6.297	120.737,90	77.174,76	0,12
NEWMONT CORPORATION	USD	903	53.642,41	39.935,91	0,06
NISOURCE	USD	3.086	87.441,46	79.286,13	0,12
NORTHROP GRUMMAN CORP	USD	243	109.359,34	124.228,84	0,19
NRG ENERGY - REGISTERED	USD	3.264	112.756,82	97.315,98	0,15
NUCOR CORP	USD	1.495	195.938,20	184.638,98	0,28
ONEOK INC (NEW)	USD	620	34.185,22	38.167,25	0,06
PHILLIPS 66	USD	1.211	100.382,32	118.098,74	0,18
PIONEER NATURAL RESOURCES COMPANY	USD	560	117.546,96	119.839,21	0,18
PROCTER & GAMBLE CO	USD	283	40.523,99	40.188,78	0,06
PROLOGIS	USD	358	47.390,49	37.814,33	0,06
QUALCOMM INC	USD	2.356	309.614,16	242.697,25	0,37
RAYTHEON TECHNOLOGIES CORPORATION	USD	430	38.737,40	40.661,14	0,06
REGIONS FINANCIAL CORP	USD	1.812	35.075,30	36.605,03	0,06
ROLLINS	USD	2.187	86.476,21	74.877,47	0,11
SEMPRA ENERGY	USD	1.290	195.145,54	186.794,66	0,28
SYNCHRONY FINANCIAL	USD	9.361	296.757,91	288.219,69	0,43
T ROWE PRICE GROUP INC	USD	1.704	194.148,54	174.128,12	0,26
VERTEX PHARMACEUTICALS INC	USD	668	179.942,60	180.749,63	0,27
W.R.BERKLEY CORP	USD	1.748	111.886,88	118.859,09	0,18
WHIRLPOOL CORP	USD	1.673	260.189,47	221.749,90	0,33
WILLIAMS COS INC	USD	6.236	185.882,73	192.236,50	0,29
XYLEM INC	USD	371	39.251,31	38.436,61	0,06
ZIONS BANCORPORATION NA	USD	2.427	118.995,69	111.793,23	0,17

SEVEN UCITS - Seven Force 5

Portefeuille-titres au 31/12/22

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Prix de revient (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Finlande			1.734.233,81	1.812.156,66	2,73
FORTUM CORP	EUR	61.051	871.922,28	948.732,54	1,43
ORION CORPORATION (NEW) -B-	EUR	3.417	168.887,35	175.087,08	0,26
SAMPO OYJ -A-	EUR	8.928	421.591,60	435.864,96	0,66
STORA ENSO -R-	EUR	6.181	102.073,21	81.280,15	0,12
UPM KYMMENE CORP	EUR	4.901	169.759,37	171.191,93	0,26
France			4.953.575,59	4.776.196,71	7,19
AEROPORTS DE PARIS-ADP-	EUR	1.157	152.286,95	144.856,40	0,22
AXA SA	EUR	35.201	918.159,23	917.162,06	1,38
CARREFOUR SA	EUR	15.875	284.194,46	248.285,00	0,37
EDENRED SA	EUR	9.831	501.743,73	500.201,28	0,75
ENGIE SA	EUR	12.014	161.052,54	160.843,43	0,24
GETLINK ACT	EUR	32.418	539.593,11	485.459,55	0,73
IPSEN	EUR	811	79.287,21	81.505,50	0,12
KLEPIERRE SA	EUR	47.874	1.063.754,95	1.030.727,22	1,55
PUBLICIS GROUPE	EUR	1.384	84.811,52	82.237,28	0,12
SAFRAN SA	EUR	747	86.905,98	87.339,24	0,13
SODEXO SA	EUR	2.811	252.166,23	251.528,28	0,38
THALES	EUR	4.404	532.513,43	525.397,20	0,79
VIVENDI SA	EUR	29.241	297.106,25	260.654,27	0,39
Irlande			410.952,23	424.540,42	0,64
ACCENTURE - SHS CLASS A	USD	139	44.366,71	34.753,58	0,05
JOHNSON CONTROLS INTL	USD	6.500	366.585,52	389.786,84	0,59
Italie			2.093.157,90	1.990.831,72	3,00
A2A SPA	EUR	268.378	383.481,78	334.130,61	0,50
ASSICURAZIONI GENERALI SPA	EUR	5.047	87.538,04	83.855,91	0,13
POSTE ITALIANE SPA	EUR	100.710	939.723,33	919.079,46	1,38
SNAM SPA	EUR	53.075	255.572,40	240.270,53	0,36
TERNA SPA	EUR	46.676	344.502,84	322.064,40	0,48
UNICREDIT SPA REGS	EUR	6.889	82.339,51	91.430,81	0,14
Pays-Bas			3.427.396,76	3.157.260,46	4,75
ABN AMRO GROUP DEP RECEIPT	EUR	14.679	180.787,22	189.726,08	0,29
AEGON NV	EUR	18.584	90.637,70	88.050,99	0,13
AKZO NOBEL NV	EUR	15.714	1.099.675,18	983.067,84	1,48
DSM KONINKLIJKE	EUR	704	101.849,75	80.467,20	0,12
FERRARI NV	EUR	403	84.952,40	80.680,60	0,12
IMCD	EUR	609	90.582,75	81.088,35	0,12
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV	EUR	15.466	438.383,54	415.107,44	0,62
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	176.548	541.211,05	510.223,72	0,77
NN GROUP NV	EUR	14.883	638.885,14	567.935,28	0,86
WOLTERS KLUWER NV	EUR	1.646	160.432,03	160.912,96	0,24
Portugal			601.954,02	652.432,47	0,98
EDP-ENERGIAS DE PORTUGAL SA - REG.SHS	EUR	18.791	87.228,64	87.490,90	0,13
GALP ENERGIA SA REG SHS -B-	EUR	38.363	432.109,54	483.757,43	0,73
JERONIMO MARTINS SGPS SA	EUR	4.023	82.615,84	81.184,14	0,12
Royaume-Uni			21.405,35	4.274,66	0,01
MICRO FOCUS INTL --- SHS ADR	USD	723	21.405,35	4.274,66	0,01
Produits structurés			5.937.286,24	6.231.718,56	9,38
France			5.937.286,24	6.231.718,56	9,38
NATIXIS SA 0.00 19-29 01/03U	EUR	5.678.000	5.937.286,24	6.231.718,56	9,38
Instruments du marché monétaire			22.939.997,75	22.969.975,86	34,58
Bons du trésor			22.939.997,75	22.969.975,86	34,58

SEVEN UCITS - Seven Force 5

Portefeuille-titres au 31/12/22

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Prix de revient (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
France			22.939.997,75	22.969.975,86	34,58
FRANCE TREASURY BILL ZCP 010223	EUR	2.000.000	1.994.598,96	1.997.755,41	3,01
FRANCE TREASURY BILL ZCP 010323	EUR	3.000.000	2.991.002,07	2.992.896,37	4,51
FRANCE TREASURY BILL ZCP 080223	EUR	5.000.000	4.986.945,29	4.993.300,87	7,52
FRANCE TREASURY BILL ZCP 180123	EUR	3.000.000	2.993.577,86	2.998.498,72	4,51
FRANCE TREASURY BILL ZCP 250123	EUR	5.000.000	4.988.104,07	4.996.137,69	7,52
FRANCE ZCP 150223	EUR	5.000.000	4.985.769,50	4.991.386,80	7,52
Organismes de placement collectif			6.826.949,22	6.518.663,76	9,81
Actions/Parts de fonds d'investissements			6.826.949,22	6.518.663,76	9,81
Luxembourg			6.826.949,22	6.518.663,76	9,81
SEVEN FORCE 10 EUR - P	EUR	4.000	400.000,00	333.240,00	0,50
SEVEN UCITS - SEVEN EUROPEAN EQ EUR-I (cap)	EUR	10.260	2.274.999,61	2.204.087,14	3,32
SEVEN UCITS - SEVEN FORCE 2 EUR - I	EUR	41.137	4.101.949,61	3.933.926,62	5,92
SEVEN UCITS - SEVEN FORCE 2 EUR - R	EUR	500	50.000,00	47.410,00	0,07
Total du portefeuille-titres			65.281.234,10	64.498.429,82	97,11
Avoirs bancaires/(Découverts bancaires)				2.187.987,76	3,29
Autres actifs/(passifs) nets				-268.647,69	(0,40)
Total				66.417.769,89	100,00

SEVEN UCITS - Seven Force 10

SEVEN UCITS - Seven Force 10

Etat des actifs nets au 31/12/22

	Note	Exprimé en EUR
Actifs		2.730.683,32
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	2.100.477,82
<i>Prix de revient</i>		2.114.935,19
Avoirs en banque et liquidités	2.4	629.654,44
Dividendes à recevoir sur portefeuille-titres		502,25
Autres intérêts à recevoir		48,81
Passifs		573.378,73
Découvert bancaire	2.4	554.282,59
Moins-value nette non réalisée sur contrats futures	2.7	14.237,14
Commissions de gestion à payer	3	1.985,37
Commissions de dépositaire à payer	5	172,19
Frais d'audit à payer		202,92
Taxe d'abonnement à payer	7	88,92
Autres intérêts à payer		58,23
Autres passifs		2.351,37
Valeur nette d'inventaire		2.157.304,59

SEVEN UCITS - Seven Force 10

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/01/22 au 31/12/22

	<i>Note</i>	<i>Exprimé en EUR</i>
Revenus		48.276,46
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		39.692,16
Intérêts bancaires		5.832,16
Autres revenus		2.752,14
Dépenses		66.010,86
Commissions de gestion	3	24.562,91
Commissions de dépositaire	5	2.021,78
Commissions d'administration	6	981,03
Frais de domiciliation		195,62
Frais d'audit		826,68
Frais légaux		438,48
Frais de transaction	2.10	24.234,83
Rémunération administrateurs		793,59
Taxe d'abonnement	7	362,89
Intérêts payés sur découvert bancaire		8.333,22
Autres dépenses	8	3.259,83
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		-17.734,40
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.3	-293.385,10
- contrats futures	2.7	-83.870,19
- change	2.5	103.389,92
Bénéfices / (Pertes) net(te)s réalisé(e)s		-291.599,77
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	-139.182,91
- contrats futures	2.7	-11.768,33
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		-442.551,01
Augmentation / (diminution) nette des actifs		-442.551,01
Actifs nets au début de l'exercice		2.599.855,60
Actifs nets à la fin de l'exercice		2.157.304,59

SEVEN UCITS - Seven Force 10

Statistiques

		31/12/22	31/12/21	31/12/20
Total des actifs nets	EUR	2.157.304,59	2.599.855,60	702.469,80
EUR - I (cap)				
Nombre d'actions		1.774,018	1.774,018	2.923,243
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	72,66	87,59	88,90
EUR - S (cap)				
Nombre d'actions		-	-	2.500,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	-	91,10
EUR - R (cap)				
Nombre d'actions		-	-	2.500,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	-	-	85,94
EUR - A (cap)				
Nombre d'actions		20.000,000	20.000,000	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	83,92	101,04	-
EUR - P (cap)				
Nombre d'actions		4.200,280	4.200,280	-
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	83,31	100,86	-

SEVEN UCITS - Seven Force 10

Portefeuille-titres au 31/12/22

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Prix de revient (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé			818.051,64	801.880,60	37,17
Actions			818.051,64	801.880,60	37,17
Allemagne			56.328,79	57.454,25	2,66
ALLIANZ SE REG SHS	EUR	21	4.252,18	4.218,90	0,20
BEIERSDORF AG	EUR	20	2.002,55	2.144,00	0,10
COMMERZBK	EUR	280	1.973,79	2.474,08	0,11
DEUTSCHE BOERSE AG REG SHS	EUR	12	1.996,02	1.936,80	0,09
DEUTSCHE TELEKOM AG REG SHS	EUR	547	10.369,39	10.194,99	0,47
FREENET AG REG SHS	EUR	209	4.576,55	4.267,78	0,20
GEA GROUP AG	EUR	55	2.268,26	2.101,00	0,10
HANNOVER RUECK SE	EUR	47	7.886,32	8.718,50	0,40
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG REG SHS	EUR	65	15.880,43	19.760,00	0,92
UNIPER NAMEN-AKT.	EUR	633	5.123,30	1.638,20	0,08
Autriche			21.114,01	21.809,45	1,01
BAWAG GROUP AG	EUR	89	4.457,39	4.432,20	0,21
OMV AG	EUR	315	14.801,83	15.151,50	0,70
RAIFFEISEN BANK	EUR	145	1.854,79	2.225,75	0,10
Belgique			34.131,12	33.506,64	1,55
AGEAS NOM	EUR	661	26.790,45	27.378,62	1,27
ELIA SYSTEM OPERATOR SA	EUR	16	2.281,40	2.124,80	0,10
PROXIMUS SA	EUR	445	5.059,27	4.003,22	0,19
Espagne			69.688,10	68.926,79	3,20
ACCIONA SA	EUR	45	8.327,90	7.735,50	0,36
ACS	EUR	318	7.673,41	8.512,86	0,39
ENDESA	EUR	482	9.113,78	8.500,07	0,39
INDITEX SHARE FROM SPLIT	EUR	171	3.965,83	4.249,35	0,20
NATURGY ENERGY GROUP SA	EUR	484	12.877,69	11.766,04	0,55
RED ELECTRICA	EUR	124	2.220,99	2.016,24	0,09
REPSOL SA	EUR	1.347	17.818,98	20.002,95	0,93
TELEFONICA SA	EUR	1.815	7.689,52	6.143,78	0,28
États-Unis			309.282,01	297.978,08	13,81
ALTRIA GROUP INC	USD	31	1.407,88	1.327,72	0,06
AMERICAN ELECTRIC POWER CO INC	USD	15	1.397,21	1.334,50	0,06
AMERIPRISE FINANCIAL INC	USD	40	10.241,90	11.669,99	0,54
AMERISOURCEBERGEN CORP	USD	9	1.257,90	1.397,41	0,06
AMGEN INC	USD	16	3.631,34	3.937,45	0,18
AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	USD	5	1.191,48	1.119,04	0,05
AUTOZONE INC	USD	2	4.229,29	4.621,56	0,21
BEST BUY CO INC	USD	17	1.267,23	1.277,65	0,06
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	USD	75	5.457,95	5.056,22	0,23
BROWN AND BROWN INC	USD	25	1.561,07	1.334,50	0,06
CAMPBELL SOUP CO	USD	26	1.248,11	1.382,53	0,06
CELANESE RG REGISTERED SHS	USD	28	2.661,82	2.682,33	0,12
CHARLES SCHWAB CORP/THE	USD	18	1.257,46	1.404,24	0,07
CHURCH AND DWIGHT CO	USD	18	1.570,23	1.359,55	0,06
CIGNA CORPORATION - REGISTERED SHS	USD	18	5.469,93	5.588,31	0,26
CISCO SYSTEMS INC	USD	59	2.785,41	2.633,65	0,12
CME GROUP -A-	USD	8	1.611,66	1.260,51	0,06
COGNIZANT TECHNOLOGY SOLUTIONS -A-	USD	24	1.756,95	1.286,07	0,06
COMERICA INC	USD	20	1.564,64	1.252,75	0,06
CONOCOPHILLIPS CO	USD	25	2.132,47	2.764,11	0,13
CONSOLIDATED EDISON INC	USD	61	5.469,39	5.447,56	0,25

SEVEN UCITS - Seven Force 10

Portefeuille-titres au 31/12/22

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Prix de revient (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
CORNING INC	USD	43	1.397,52	1.286,88	0,06
COSTCO WHOLESALE CORP	USD	3	1.302,56	1.283,20	0,06
COTERRA ENERGY INC	USD	57	1.402,57	1.312,24	0,06
CVS HEALTH	USD	29	2.721,79	2.532,22	0,12
DEVON ENERGY CORP	USD	46	2.648,44	2.651,17	0,12
DISCOVER FINANCIAL SERVICES - SHS WI	USD	42	4.126,39	3.849,95	0,18
ELI LILLY & CO	USD	16	5.245,08	5.484,60	0,25
FACTSET RESEARCH SYSTEMS INC	USD	3	1.176,06	1.127,79	0,05
FRANKLIN RESOURCES INC	USD	270	6.500,17	6.673,79	0,31
GARTNER INC	USD	4	1.309,49	1.259,84	0,06
GEN DIGITAL INC	USD	378	8.799,45	7.590,11	0,35
GENERAL MILLS INC	USD	52	4.113,48	4.085,45	0,19
GENUINE PARTS CO	USD	33	5.492,26	5.365,03	0,25
GILEAD SCIENCES INC	USD	34	2.776,09	2.734,97	0,13
HENRY JACK AND ASSOCIATES INC	USD	8	1.601,46	1.315,98	0,06
HERSHEY	USD	13	2.686,28	2.820,72	0,13
HP ENTERPRISE CO	USD	89	1.366,37	1.330,93	0,06
HP INC	USD	587	17.618,65	14.778,81	0,69
HUMANA INC	USD	8	4.053,43	3.839,33	0,18
INTEL CORP	USD	250	7.391,63	6.191,15	0,29
J.M. SMUCKER CO SHS	USD	10	1.472,57	1.484,75	0,07
JUNIPER NETWORKS INC	USD	310	9.294,85	9.283,30	0,43
KELLOGG CO	USD	61	4.422,81	4.071,81	0,19
KEYCORP	USD	78	1.557,40	1.273,14	0,06
LKQ CORP	USD	54	2.754,90	2.702,40	0,13
LOCKHEED MARTIN CORP	USD	9	3.724,96	4.102,52	0,19
MARATHON PETROLEUM	USD	49	3.781,53	5.343,74	0,25
MCKESSON CORP	USD	43	13.543,98	15.113,76	0,70
MERCK & CO INC	USD	55	5.171,76	5.717,73	0,27
MOLSON COORS - REGISTERED SHS -B-	USD	27	1.420,79	1.303,39	0,06
NASDAQ INC	USD	23	1.417,66	1.322,14	0,06
NETAPP	USD	170	11.641,80	9.566,83	0,44
NEWELL BRANDS	USD	218	4.115,52	2.671,76	0,12
NEWMONT CORPORATION	USD	31	1.786,31	1.371,00	0,06
NISOURCE	USD	107	3.014,61	2.749,07	0,13
NORTHROP GRUMMAN CORP	USD	8	3.653,66	4.089,84	0,19
NRG ENERGY - REGISTERED	USD	113	3.926,59	3.369,09	0,16
NUCOR CORP	USD	52	6.802,12	6.422,23	0,30
ONEOK INC (NEW)	USD	21	1.152,29	1.292,76	0,06
PHILLIPS 66	USD	42	3.502,27	4.095,91	0,19
PIONEER NATURAL RESOURCES COMPANY	USD	19	3.992,86	4.065,97	0,19
PROCTER & GAMBLE CO	USD	10	1.427,38	1.420,10	0,07
PROLOGIS	USD	12	1.548,42	1.267,52	0,06
QUALCOMM INC	USD	82	10.655,58	8.447,02	0,39
RAYTHEON TECHNOLOGIES CORPORATION	USD	15	1.356,27	1.418,41	0,07
REGIONS FINANCIAL CORP	USD	63	1.208,02	1.272,69	0,06
ROLLINS	USD	76	3.001,28	2.602,05	0,12
SEMPRA ENERGY	USD	45	6.772,79	6.516,09	0,30
SYNCHRONY FINANCIAL	USD	325	10.238,21	10.006,56	0,46
T ROWE PRICE GROUP INC	USD	59	6.724,47	6.029,08	0,28
VERTEX PHARMACEUTICALS INC	USD	23	6.357,77	6.223,42	0,29
W.R.BERKLEY CORP	USD	61	3.934,41	4.147,83	0,19
WHIRLPOOL CORP	USD	58	8.970,06	7.687,68	0,36
WILLIAMS COS INC	USD	216	6.536,92	6.658,61	0,31
XYLEM INC	USD	13	1.375,38	1.346,84	0,06
ZIONS BANCORPORATION NA	USD	84	4.123,32	3.869,23	0,18

SEVEN UCITS - Seven Force 10

Portefeuille-titres au 31/12/22

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Prix de revient (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Finlande			42.214,84	45.009,95	2,09
FORTUM CORP	EUR	1.515	21.056,55	23.543,10	1,09
ORION CORPORATION (NEW) -B-	EUR	85	4.168,92	4.355,40	0,20
SAMPO OYJ -A-	EUR	222	10.318,07	10.838,04	0,50
STORA ENSO -R-	EUR	153	2.496,64	2.011,95	0,09
UPM KYMMENE CORP	EUR	122	4.174,66	4.261,46	0,20
France			119.670,44	118.577,53	5,50
AEROPORTS DE PARIS-ADP-	EUR	29	3.730,01	3.630,80	0,17
AXA SA	EUR	874	21.460,52	22.772,07	1,06
CARREFOUR SA	EUR	394	7.079,17	6.162,16	0,29
EDENRED SA	EUR	244	12.408,35	12.414,72	0,58
ENGIE SA	EUR	298	3.878,27	3.989,62	0,18
GETLINK ACT	EUR	804	13.659,34	12.039,90	0,56
IPSEN	EUR	20	1.881,50	2.010,00	0,09
KLEPIERRE SA	EUR	1.188	24.825,97	25.577,64	1,19
PUBLICIS GROUPE	EUR	34	2.083,52	2.020,28	0,09
SAFRAN SA	EUR	19	2.210,46	2.221,48	0,10
SODEXO SA	EUR	70	6.218,96	6.263,60	0,29
THALES	EUR	109	12.819,68	13.003,70	0,60
VIVENDI SA	EUR	726	7.414,69	6.471,56	0,30
Irlande			14.127,22	14.742,75	0,68
ACCENTURE - SHS CLASS A	USD	5	1.586,85	1.250,13	0,06
JOHNSON CONTROLS INTL	USD	225	12.540,37	13.492,62	0,63
Italie			51.528,07	49.396,22	2,29
A2A SPA	EUR	6.660	9.265,58	8.291,70	0,38
ASSICURAZIONI GENERALI SPA	EUR	125	2.172,50	2.076,88	0,10
POSTE ITALIANE SPA	EUR	2.499	23.280,57	22.805,87	1,06
SNAM SPA	EUR	1.317	6.325,35	5.962,06	0,28
TERNA SPA	EUR	1.158	8.437,06	7.990,20	0,37
UNICREDIT SPA REGS	EUR	171	2.047,01	2.269,51	0,11
Pays-Bas			85.314,39	78.286,52	3,63
ABN AMRO GROUP DEP RECEIPT	EUR	364	4.433,57	4.704,70	0,22
AEGON NV	EUR	461	2.270,42	2.184,22	0,10
AKZO NOBEL NV	EUR	390	27.375,64	24.398,40	1,13
DSM KONINKLIJKE	EUR	17	2.740,62	1.943,10	0,09
FERRARI NV	EUR	10	2.108,00	2.002,00	0,09
IMCD	EUR	15	2.213,58	1.997,25	0,09
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV	EUR	384	10.755,87	10.306,56	0,48
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	4.381	13.441,92	12.661,09	0,59
NN GROUP NV	EUR	369	16.042,31	14.081,04	0,65
WOLTERS KLUWER NV	EUR	41	3.932,46	4.008,16	0,19
Portugal			14.652,65	16.192,42	0,75
EDP-ENERGIAS DE PORTUGAL SA - REG.SHS	EUR	466	2.165,06	2.169,70	0,10
GALP ENERGIA SA REG SHS -B-	EUR	952	10.435,37	12.004,72	0,56
JERONIMO MARTINS SGPS SA	EUR	100	2.052,22	2.018,00	0,09
Instruments du marché monétaire			1.296.883,55	1.298.597,22	60,20
Bons du trésor			1.296.883,55	1.298.597,22	60,20
France			1.296.883,55	1.298.597,22	60,20
FRANCE TREASURY BILL ZCP 010223	EUR	200.000	199.459,90	199.775,54	9,26
FRANCE TREASURY BILL ZCP 010323	EUR	200.000	199.400,14	199.526,43	9,25
FRANCE TREASURY BILL ZCP 040123	EUR	100.000	99.831,53	99.991,25	4,64
FRANCE TREASURY BILL ZCP 110123	EUR	200.000	199.649,84	199.949,98	9,27
FRANCE TREASURY BILL ZCP 180123	EUR	200.000	199.571,86	199.899,92	9,27

SEVEN UCITS - Seven Force 10

Portefeuille-titres au 31/12/22

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Prix de revient (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
FRANCE TREASURY BILL ZCP 220223	EUR	200.000	199.446,12	199.608,59	9,25
FRANCE TREASURY BILL ZCP 250123	EUR	200.000	199.524,16	199.845,51	9,26
Total du portefeuille-titres			2.114.935,19	2.100.477,82	97,37
Avoirs bancaires/(Découverts bancaires)				75.371,85	3,49
Autres actifs/(passifs) nets				-18.545,08	(0,86)
Total				2.157.304,59	100,00

SEVEN UCITS - Seven Force 2

SEVEN UCITS - Seven Force 2

Etat des actifs nets au 31/12/22

	Note	Exprimé en EUR
Actifs		24.277.955,92
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	22.936.654,69
<i>Prix de revient</i>		23.015.017,78
Avoirs en banque et liquidités	2.4	1.339.165,22
Dividendes à recevoir sur portefeuille-titres		2.034,12
Autres intérêts à recevoir		101,89
Passifs		91.382,98
Découvert bancaire	2.4	33.461,59
Moins-value nette non réalisée sur contrats futures	2.7	14.287,96
Commissions de gestion à payer	3	12.214,10
Commissions de dépositaire à payer	5	937,81
Commissions de performance à payer	4	28,13
Frais d'audit à payer		3.731,99
Taxe d'abonnement à payer	7	642,24
Autres intérêts à payer		1,16
Autres passifs		26.078,00
Valeur nette d'inventaire		24.186.572,94

SEVEN UCITS - Seven Force 2

Etat des opérations et des variations des actifs nets du 01/01/22 au 31/12/22

	Note	Exprimé en EUR
Revenus		108.758,41
Dividendes sur portefeuille-titres, nets		94.583,62
Intérêts bancaires		13.073,47
Autres revenus		1.101,32
Dépenses		321.689,05
Commissions de gestion	3	153.011,65
Commissions de dépositaire	5	11.788,86
Commissions d'administration	6	10.870,33
Frais de domiciliation		1.016,29
Frais d'audit		7.635,42
Frais légaux		4.859,98
Frais de transaction	2.10	69.185,95
Rémunération administrateurs		7.560,86
Taxe d'abonnement	7	2.566,12
Intérêts payés sur découvert bancaire		9.188,69
Autres dépenses	8	44.004,90
Revenus / (Pertés) net(te)s des investissements		-212.930,64
Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s sur :		
- ventes d'investissements	2.3	-475.514,13
- contrats futures	2.7	-612.138,78
- change	2.5	299.420,25
Bénéfices / (Pertés) net(te)s réalisé(e)s		-1.001.163,30
Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur :		
- ventes d'investissements	2.2	-544.480,96
- contrats futures	2.7	-26.292,49
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		-1.571.936,75
Souscriptions d'actions de capitalisation		2.725.617,91
Rachats d'actions de capitalisation		-5.546.598,24
Augmentation / (diminution) nette des actifs		-4.392.917,08
Actifs nets au début de l'exercice		28.579.490,02
Actifs nets à la fin de l'exercice		24.186.572,94

SEVEN UCITS - Seven Force 2

Statistiques

		31/12/22	31/12/21	31/12/20
Total des actifs nets	EUR	24.186.572,94	28.579.490,02	24.148.562,33
EUR - I (cap)				
Nombre d'actions		248.971,646	281.225,481	241.515,546
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	95,64	101,43	99,78
EUR - R (cap)				
Nombre d'actions		3.963,048	536,968	500,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	94,83	100,93	99,59

SEVEN UCITS - Seven Force 2

Portefeuille-titres au 31/12/22

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Prix de revient (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs et/ou traitées sur un autre marché réglementé			4.060.921,90	3.957.395,51	16,36
Actions			4.060.921,90	3.957.395,51	16,36
Allemagne			318.858,06	318.015,52	1,31
ALLIANZ SE REG SHS	EUR	116	23.928,68	23.304,40	0,10
BEIERSDORF AG	EUR	113	11.465,56	12.113,60	0,05
COMMERZBK	EUR	1.549	11.284,76	13.686,96	0,06
DEUTSCHE BOERSE AG REG SHS	EUR	67	11.261,27	10.813,80	0,04
DEUTSCHE TELEKOM AG REG SHS	EUR	3.030	57.846,43	56.473,14	0,23
FREENET AG REG SHS	EUR	1.160	25.289,04	23.687,20	0,10
GEA GROUP AG	EUR	304	12.508,79	11.612,80	0,05
HANNOVER RUECK SE	EUR	261	45.039,23	48.415,50	0,20
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG REG SHS	EUR	358	93.636,24	108.832,00	0,45
UNIPER NAMEN-AKT.	EUR	3.507	26.598,06	9.076,12	0,04
Autriche			115.936,99	120.693,25	0,50
BAWAG GROUP AG	EUR	490	24.410,96	24.402,00	0,10
OMV AG	EUR	1.745	80.851,90	83.934,50	0,35
RAIFFEISEN BANK	EUR	805	10.674,13	12.356,75	0,05
Belgique			190.740,00	185.133,73	0,77
AGEAS NOM	EUR	3.659	151.558,03	151.555,78	0,63
ELIA SYSTEM OPERATOR SA	EUR	86	12.213,17	11.420,80	0,05
PROXIMUS SA	EUR	2.463	26.968,80	22.157,15	0,09
Espagne			388.525,79	382.139,10	1,58
ACCIONA SA	EUR	251	45.972,02	43.146,90	0,18
ACS	EUR	1.762	44.702,16	47.168,74	0,20
ENDESA	EUR	2.669	50.573,94	47.067,82	0,19
INDITEX SHARE FROM SPLIT	EUR	949	22.364,24	23.582,65	0,10
NATURGY ENERGY GROUP SA	EUR	2.680	72.270,47	65.150,80	0,27
RED ELECTRICA	EUR	687	12.120,29	11.170,62	0,05
REPSOL SA	EUR	7.463	100.067,47	110.825,55	0,46
TELEFONICA SA	EUR	10.052	40.455,20	34.026,02	0,14
États-Unis			1.235.465,20	1.189.945,45	4,92
ALTRIA GROUP INC	USD	125	5.722,71	5.353,71	0,02
AMERICAN ELECTRIC POWER CO INC	USD	61	5.743,35	5.426,99	0,02
AMERIPRISE FINANCIAL INC	USD	160	41.478,46	46.679,97	0,19
AMERISOURCEBERGEN CORP	USD	35	4.960,54	5.434,39	0,02
AMGEN INC	USD	64	14.355,60	15.749,79	0,07
AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	USD	22	5.243,46	4.923,79	0,02
AUTOZONE INC	USD	7	14.029,89	16.175,46	0,07
BEST BUY CO INC	USD	70	5.209,71	5.260,90	0,02
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	USD	299	21.659,24	20.157,46	0,08
BROWN AND BROWN INC	USD	101	6.351,05	5.391,40	0,02
CAMPBELL SOUP CO	USD	104	4.992,38	5.530,10	0,02
CELANESE RG REGISTERED SHS	USD	111	10.555,29	10.633,53	0,04
CHARLES SCHWAB CORP/THE	USD	73	5.108,68	5.694,99	0,02
CHURCH AND DWIGHT CO	USD	72	6.239,08	5.438,20	0,02
CIGNA CORPORATION - REGISTERED SHS	USD	72	21.934,65	22.353,23	0,09
CISCO SYSTEMS INC	USD	236	11.754,07	10.534,59	0,04
CME GROUP -A-	USD	33	6.841,24	5.199,61	0,02
COGNIZANT TECHNOLOGY SOLUTIONS -A-	USD	96	7.114,52	5.144,29	0,02
COMERICA INC	USD	81	6.488,35	5.073,65	0,02
CONOCOPHILLIPS CO	USD	100	8.596,48	11.056,45	0,05
CONSOLIDATED EDISON INC	USD	242	21.537,73	21.611,64	0,09

SEVEN UCITS - Seven Force 2

Portefeuille-titres au 31/12/22

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Prix de revient (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
CORNING INC	USD	173	5.589,65	5.177,44	0,02
COSTCO WHOLESALE CORP	USD	12	5.005,48	5.132,82	0,02
COTERRA ENERGY INC	USD	226	5.521,79	5.202,92	0,02
CVS HEALTH	USD	115	10.863,40	10.041,56	0,04
DEVON ENERGY CORP	USD	184	10.013,67	10.604,68	0,04
DISCOVER FINANCIAL SERVICES - SHS WI	USD	166	16.332,61	15.216,47	0,06
ELI LILLY & CO	USD	65	21.396,58	22.281,19	0,09
FACTSET RESEARCH SYSTEMS INC	USD	13	5.216,68	4.887,07	0,02
FRANKLIN RESOURCES INC	USD	1.077	25.891,29	26.621,00	0,11
GARTNER INC	USD	17	5.565,32	5.354,30	0,02
GEN DIGITAL INC	USD	1.508	35.794,39	30.280,10	0,13
GENERAL MILLS INC	USD	206	16.299,84	16.184,68	0,07
GENUINE PARTS CO	USD	130	21.658,17	21.134,97	0,09
GILEAD SCIENCES INC	USD	135	11.016,76	10.859,45	0,04
HENRY JACK AND ASSOCIATES INC	USD	31	6.224,06	5.099,42	0,02
HERSHEY	USD	50	10.118,60	10.848,91	0,04
HP ENTERPRISE CO	USD	353	5.419,44	5.278,88	0,02
HP INC	USD	2.341	70.209,91	58.939,02	0,24
HUMANA INC	USD	34	17.328,93	16.317,13	0,07
INTEL CORP	USD	998	29.487,57	24.715,05	0,10
J.M. SMUCKER CO SHS	USD	38	5.595,77	5.642,05	0,02
JUNIPER NETWORKS INC	USD	1.235	37.884,39	36.983,46	0,15
KELLOGG CO	USD	242	17.545,17	16.153,74	0,07
KEYCORP	USD	312	6.346,14	5.092,57	0,02
LKQ CORP	USD	216	11.021,22	10.809,61	0,04
LOCKHEED MARTIN CORP	USD	37	15.210,04	16.865,90	0,07
MARATHON PETROLEUM	USD	195	14.127,02	21.265,92	0,09
MCKESSON CORP	USD	173	53.730,83	60.806,52	0,25
MERCK & CO INC	USD	217	20.444,67	22.559,05	0,09
MOLSON COORS - REGISTERED SHS -B-	USD	109	5.730,48	5.261,82	0,02
NASDAQ INC	USD	90	5.547,39	5.173,58	0,02
NETAPP	USD	678	46.839,64	38.154,77	0,16
NEWELL BRANDS	USD	871	16.752,15	10.674,80	0,04
NEWMONT CORPORATION	USD	125	7.353,22	5.528,23	0,02
NISOURCE	USD	427	12.078,33	10.970,57	0,05
NORTHROP GRUMMAN CORP	USD	34	15.314,52	17.381,81	0,07
NRG ENERGY - REGISTERED	USD	451	15.616,18	13.446,54	0,06
NUCOR CORP	USD	207	27.121,09	25.565,40	0,11
ONEOK INC (NEW)	USD	86	4.637,18	5.294,17	0,02
PHILLIPS 66	USD	167	13.837,81	16.286,12	0,07
PIONEER NATURAL RESOURCES COMPANY	USD	77	16.192,39	16.477,89	0,07
PROCTER & GAMBLE CO	USD	39	5.632,60	5.538,38	0,02
PROLOGIS	USD	50	6.623,00	5.281,33	0,02
QUALCOMM INC	USD	326	42.682,18	33.582,05	0,14
RAYTHEON TECHNOLOGIES CORPORATION	USD	60	5.406,80	5.673,65	0,02
REGIONS FINANCIAL CORP	USD	251	4.844,94	5.070,56	0,02
ROLLINS	USD	302	11.940,94	10.339,73	0,04
SEMPRA ENERGY	USD	178	26.882,93	25.774,77	0,11
SYNCHRONY FINANCIAL	USD	1.295	40.978,97	39.872,29	0,16
T ROWE PRICE GROUP INC	USD	236	26.890,52	24.116,34	0,10
VERTEX PHARMACEUTICALS INC	USD	92	24.871,30	24.893,66	0,10
W.R.BERKLEY CORP	USD	242	15.516,20	16.455,32	0,07
WHIRLPOOL CORP	USD	231	35.915,32	30.618,19	0,13
WILLIAMS COS INC	USD	862	25.635,72	26.572,78	0,11
XYLEM INC	USD	51	5.395,73	5.283,74	0,02
ZIONS BANCORPORATION NA	USD	336	16.451,80	15.476,94	0,06

SEVEN UCITS - Seven Force 2

Portefeuille-titres au 31/12/22

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Prix de revient (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
Finlande			238.728,33	249.088,25	1,03
FORTUM CORP	EUR	8.391	120.249,87	130.396,14	0,54
ORION CORPORATION (NEW) -B-	EUR	470	23.238,98	24.082,80	0,10
SAMPO OYJ -A-	EUR	1.227	57.953,78	59.902,14	0,25
STORA ENSO -R-	EUR	849	13.927,16	11.164,35	0,05
UPM KYMMENE CORP	EUR	674	23.358,54	23.542,82	0,10
France			678.796,47	656.455,55	2,71
AEROPORTS DE PARIS-ADP-	EUR	159	20.983,11	19.906,80	0,08
AXA SA	EUR	4.838	125.520,22	126.054,09	0,52
CARREFOUR SA	EUR	2.182	38.991,15	34.126,48	0,14
EDENRED SA	EUR	1.351	69.014,34	68.738,88	0,28
ENGIE SA	EUR	1.651	22.127,10	22.103,59	0,09
GETLINK ACT	EUR	4.456	74.136,60	66.728,60	0,28
IPSEN	EUR	112	10.960,50	11.256,00	0,05
KLEPIERRE SA	EUR	6.580	145.221,16	141.667,40	0,59
PUBLICIS GROUPE	EUR	190	11.643,20	11.289,80	0,05
SAFRAN SA	EUR	103	11.983,02	12.042,76	0,05
SODEXO SA	EUR	386	34.627,28	34.539,28	0,14
THALES	EUR	605	73.033,59	72.176,50	0,30
VIVENDI SA	EUR	4.019	40.555,20	35.825,37	0,15
Irlande			55.501,12	58.661,01	0,24
ACCENTURE - SHS CLASS A	USD	19	6.070,08	4.750,49	0,02
JOHNSON CONTROLS INTL	USD	899	49.431,04	53.910,52	0,22
Italie			286.299,22	273.632,52	1,13
A2A SPA	EUR	36.886	52.046,55	45.923,07	0,19
ASSICURAZIONI GENERALI SPA	EUR	694	11.950,47	11.530,81	0,05
POSTE ITALIANE SPA	EUR	13.842	128.790,02	126.322,09	0,52
SNAM SPA	EUR	7.295	35.117,73	33.024,47	0,14
TERNA SPA	EUR	6.415	47.119,66	44.263,50	0,18
UNICREDIT SPA REGS	EUR	947	11.274,79	12.568,58	0,05
Pays-Bas			469.500,22	433.952,61	1,79
ABN AMRO GROUP DEP RECEIPT	EUR	2.018	24.998,20	26.082,65	0,11
AEGON NV	EUR	2.554	12.410,18	12.100,85	0,05
AKZO NOBEL NV	EUR	2.160	150.166,73	135.129,60	0,56
DSM KONINKLIJKE	EUR	97	13.956,14	11.087,10	0,05
FERRARI NV	EUR	55	11.594,00	11.011,00	0,05
IMCD	EUR	84	12.463,09	11.184,60	0,05
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV	EUR	2.126	60.193,54	57.061,84	0,24
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	24.265	74.137,33	70.125,85	0,29
NN GROUP NV	EUR	2.046	87.702,64	78.075,36	0,32
WOLTERS KLUWER NV	EUR	226	21.878,37	22.093,76	0,09
Portugal			82.570,50	89.678,52	0,37
EDP-ENERGIAS DE PORTUGAL SA - REG.SHS	EUR	2.583	11.977,82	12.026,45	0,05
GALP ENERGIA SA REG SHS -B-	EUR	5.273	59.236,41	66.492,53	0,27
JERONIMO MARTINS SGPS SA	EUR	553	11.356,27	11.159,54	0,05
Instruments du marché monétaire			18.954.095,88	18.979.259,18	78,47
Bons du trésor			18.954.095,88	18.979.259,18	78,47
France			18.954.095,88	18.979.259,18	78,47
FRANCE TREASURY BILL ZCP 010223	EUR	2.000.000	1.994.598,96	1.997.755,41	8,26
FRANCE TREASURY BILL ZCP 010323	EUR	2.000.000	1.994.001,38	1.995.264,25	8,25
FRANCE TREASURY BILL ZCP 040123	EUR	2.000.000	1.996.630,52	1.999.824,96	8,27
FRANCE TREASURY BILL ZCP 080223	EUR	2.000.000	1.994.778,11	1.997.320,35	8,26
FRANCE TREASURY BILL ZCP 110123	EUR	2.000.000	1.996.498,40	1.999.499,77	8,27

SEVEN UCITS - Seven Force 2

Portefeuille-titres au 31/12/22

Description	Devise	Quantité/ Nominal	Prix de revient (en EUR)	Valeur d'évaluation (en EUR)	% actifs nets
FRANCE TREASURY BILL ZCP 180123	EUR	3.000.000	2.993.577,86	2.998.498,72	12,40
FRANCE TREASURY BILL ZCP 220223	EUR	2.000.000	1.994.461,22	1.996.085,93	8,25
FRANCE TREASURY BILL ZCP 250123	EUR	2.000.000	1.995.241,63	1.998.455,07	8,26
FRANCE ZCP 150223	EUR	2.000.000	1.994.307,80	1.996.554,72	8,25
Total du portefeuille-titres			23.015.017,78	22.936.654,69	94,83
Avoirs bancaires/(Découverts bancaires)				1.305.703,63	5,40
Autres actifs/(passifs) nets				-55.785,38	(0,23)
Total				24.186.572,94	100,00

SEVEN UCITS

Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

SEVEN UCITS

Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

Contrats futures

Au 31 décembre 2022, les contrats futures ouverts sont les suivants :

SEVEN UCITS - Seven Force 5

Quantité Achat/ (Vente)	Dénomination	Devises	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
Futures sur devises					
91,00	EUR/USD (CME) 03/23	USD	11.375.000,00	64.640,43	CACEIS Bank, Paris
Futures sur indices					
-77,00	DJ EURO STOXX 50 03/23	EUR	2.921.087,40	43.260,00	CACEIS Bank, Paris
10,00	FTSE TAIWAN 01/23	USD	464.348,56	-1.377,37	CACEIS Bank, Paris
3,00	HANG SENG INDEX 01/23	HKD	356.214,28	2.923,22	CACEIS Bank, Paris
22,00	MSCI.SING INDEX 01/23	SGD	444.764,57	1.145,73	CACEIS Bank, Paris
19,00	NIKKEI 225 (SGX) 03/23	JPY	1.760.408,63	-109.971,50	CACEIS Bank, Paris
2,00	S&P 500 EMINI INDEX 03/23	USD	359.756,38	-398,22	CACEIS Bank, Paris
63,00	SGX CNX NIFTY INDEX 01/23	USD	2.137.519,61	28.701,80	CACEIS Bank, Paris
Futures sur obligations					
10,00	EURO BOBL FUTURE 03/23	EUR	943.630,00	-31.590,00	CACEIS Bank, Paris
8,00	EURO BUND FUTURE 03/23	EUR	741.656,00	-58.440,00	CACEIS Bank, Paris
1,00	JPN 10 YEARS BOND 03/23	JPY	692.399,35	-19.670,74	CACEIS Bank, Paris
9,00	US 10 YEARS NOTE 03/23	USD	843.881,77	-18.651,91	CACEIS Bank, Paris
15,00	US 5 YEARS NOTE-CBT 03/23	USD	1.325.160,31	-17.187,87	CACEIS Bank, Paris
3,00	US TREASURY BOND 03/23	USD	299.389,50	-12.766,46	CACEIS Bank, Paris
				-129.382,89	

SEVEN UCITS - Seven Force 10

Quantité Achat/ (Vente)	Dénomination	Devises	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
Futures sur devises					
7,00	EUR/USD (CME) 03/23	USD	875.000,00	5.083,16	CACEIS Bank, Paris
Futures sur indices					
2,00	DJ EURO STOXX 50 03/23	EUR	75.872,40	-1.130,00	CACEIS Bank, Paris
1,00	FTSE TAIWAN 01/23	USD	46.434,86	-93,70	CACEIS Bank, Paris
3,00	MSCI.SING INDEX 01/23	SGD	60.649,71	157,19	CACEIS Bank, Paris
3,00	NIKKEI 225 (SGX) 03/23	JPY	277.959,26	-18.907,34	CACEIS Bank, Paris
8,00	SGX CNX NIFTY INDEX 01/23	USD	271.431,06	3.771,38	CACEIS Bank, Paris
Futures sur obligations					
1,00	EURO BUND FUTURE 03/23	EUR	92.707,00	-790,00	CACEIS Bank, Paris
1,00	US 10 YEARS NOTE 03/23	USD	93.764,64	-2.327,83	CACEIS Bank, Paris
				-14.237,14	

SEVEN UCITS - Seven Force 2

Quantité Achat/ (Vente)	Dénomination	Devises	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
Futures sur devises					
19,00	EUR/USD (CME) 03/23	USD	2.375.000,00	13.492,62	CACEIS Bank, Paris
Futures sur indices					
-9,00	DJ EURO STOXX 50 03/23	EUR	341.425,80	5.220,00	CACEIS Bank, Paris
1,00	FTSE TAIWAN 01/23	USD	46.434,86	-93,70	CACEIS Bank, Paris
3,00	MICRO EMINI SP500 03/23	USD	53.963,46	-190,91	CACEIS Bank, Paris
3,00	MSCI.SING INDEX 01/23	SGD	60.649,71	157,19	CACEIS Bank, Paris

SEVEN UCITS

Notes aux états financiers - Etat des instruments dérivés

Contrats futures

SEVEN UCITS - Seven Force 2

Quantité Achat/ (Vente)	Dénomination	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)	Contrepartie
3,00	NIKKEI 225 (SGX) 03/23	JPY	277.959,26	-18.896,69	CACEIS Bank, Paris
9,00	SGX CNX NIFTY INDEX 01/23	USD	305.359,94	4.110,56	CACEIS Bank, Paris
Futures sur obligations					
1,00	EURO BOBL FUTURE 03/23	EUR	94.363,00	-3.650,00	CACEIS Bank, Paris
1,00	EURO BUND FUTURE 03/23	EUR	92.707,00	-9.430,00	CACEIS Bank, Paris
1,00	US 10 YEARS NOTE 03/23	USD	93.764,64	-2.327,83	CACEIS Bank, Paris
2,00	US 5 YEARS NOTE-CBT 03/23	USD	176.688,04	-2.679,20	CACEIS Bank, Paris
				-14.287,96	

SEVEN UCITS

Autres notes aux états financiers

SEVEN UCITS

Autres notes aux états financiers

1 - Généralités

SEVEN UCITS (la "SICAV") est une Société d'Investissement à Capital Variable (« SICAV ») de droit luxembourgeois à compartiments multiples constituée à Luxembourg le 10 avril 2015 pour une durée illimitée sous la forme d'une Société Anonyme.

La SICAV est soumise en particulier aux dispositions de la Partie I de la loi modifiée du 17 décembre 2010 (« Loi de 2010 ») concernant les organismes de placement collectif, ainsi qu'à la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Les statuts de la SICAV ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 17 avril 2015 et ont été déposés au Greffe du Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg.

La SICAV a été inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B196158.

En date du 10 avril 2015, le Conseil d'Administration de la SICAV a désigné, sous sa responsabilité et sous son contrôle, SEVEN CAPITAL MANAGEMENT comme société de gestion de la SICAV.

La SICAV peut se composer de différents compartiments représentant chacun une masse d'avoirs et d'engagements spécifiques et correspondant chacun à une politique d'investissement distincte et une devise de référence qui lui sont spécifiques. A l'intérieur de chaque compartiment, les actions peuvent être de classes d'actions distinctes et à l'intérieur de celles-ci, de catégories distinctes.

La SICAV est, dès lors, conçue pour constituer un Organisme de Placement Collectif à compartiments multiples permettant aux investisseurs de choisir le compartiment dont la politique d'investissement correspond le mieux à leurs objectifs et à leur sensibilité.

Au 31 décembre 2022, les compartiments suivants étaient actifs :

SEVEN UCITS - SEVEN EUROPEAN EQUITY FUND

SEVEN UCITS - SEVEN FORCE 5

SEVEN UCITS - SEVEN FORCE 10

SEVEN UCITS - SEVEN FORCE 2

Pour le compartiment SEVEN UCITS - SEVEN FORCE 10, est un compartiment diversifié flexible dont l'objectif de volatilité est de 10%, les actions sont également disponibles dans la classe d'action suivante :

Classe EUR-S (cap) : libellée en Euro et destinée aux investisseurs institutionnels « seeder » du compartiment.

Dans chaque compartiment, le Conseil d'Administration de la SICAV peut décider à tout moment d'émettre différentes classes d'actions (« classes d'actions » ou « classes ») dont les actifs seront investis en commun conformément à la politique d'investissement spécifique du compartiment en question, mais feront l'objet d'une structure de commissions spécifique ou présenteront d'autres caractéristiques distinctives propres à chaque classe.

2 - Principales méthodes comptables

2.1 - Présentation des états financiers

Les états financiers sont préparés en accord avec les principes comptables généralement admis et sont présentés conformément à la loi et à la réglementation en vigueur à Luxembourg concernant les Organismes de Placement Collectif (« OPC »).

2.2 - Evaluation du portefeuille-titres

L'évaluation des valeurs mobilières cotées ou négociées sur un marché réglementé au sens de la

Loi de 2010 ou négociées sur un autre marché d'un Etat membre de l'UE qui est réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public ou admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un Etat qui ne fait pas partie de l'UE ou négociées sur un autre marché d'un Etat qui ne fait pas partie de l'UE, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public (les trois pouvant également être qualifiés de « Marché Réglementé »), est basée sur le dernier cours de clôture connu daté du Jour d'Evaluation et si ces valeurs mobilières sont traitées sur plusieurs marchés, sur base du dernier cours de clôture connu du marché principal de ces valeurs daté du Jour d'Evaluation.

Les titres non cotés en Bourse ou sur un autre marché réglementé ainsi que les titres cotés dont les cours ne sont pas représentatifs, sont évalués à leur dernière valeur marchande connue ou, en l'absence de valeur marchande, sur base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et de bonne foi et sous la direction du Conseil d'Administration de la SICAV.

Si la pratique le permet, les instruments du marché monétaire peuvent être évalués aux derniers cours de clôture datés du jour d'évaluation ou selon la méthode d'amortissement linéaire. En cas d'amortissement linéaire, les positions du portefeuille sont revues régulièrement sous la direction du Conseil d'Administration de la SICAV afin de déterminer s'il existe un écart entre l'évaluation selon la méthode des derniers cours de clôture connus et celle de l'amortissement linéaire. S'il existe un écart susceptible d'entraîner une dilution conséquente ou de léser les actionnaires, des mesures correctives appropriées peuvent être prises, y compris, si nécessaire, le calcul de la valeur nette d'inventaire en utilisant les derniers cours de clôture connus.

Les parts ou actions d'OPC de type ouvert sont évaluées sur base des dernières valeurs nettes d'inventaire disponibles, ou si le prix déterminé n'est pas représentatif de la valeur réelle de ces actifs, le prix sera déterminé par le Conseil d'Administration de la SICAV d'une manière juste et équitable.

Les parts ou actions d'OPC de type fermé sont évaluées à leurs dernières valeurs de marché connues, ou si le cours n'est pas représentatif de

SEVEN UCITS

Autres notes aux états financiers

2 - Principales méthodes comptables

2.2 - Evaluation du portefeuille-titres

leurs valeurs réelles, elles seront estimées par le Conseil d'Administration de la SICAV avec prudence et de bonne foi.

2.3 - Bénéfices ou pertes net(te)s réalisé(e)s sur ventes de titres

Les bénéfices nets réalisés et les pertes nettes réalisées sur ventes de titres sont déterminés sur la base de leurs coûts moyens.

2.4 - Liquidités

La valeur des espèces en caisse ou en dépôts, effets et billets payables à vue et comptes à recevoir, des dépenses payées d'avance, des dividendes et intérêts venus à échéance non encore touchés, sera constituée par la valeur nominale de ces avoirs, sauf toutefois s'il s'avère improbable que cette valeur puisse être touchée. Dans ce dernier cas, la valeur sera déterminée en retranchant un certain montant qui semblera adéquat en vue de refléter la valeur réelle de ces avoirs.

2.5 - Conversion des devises étrangères

Les états financiers annuels incluent une consolidation de tous les compartiments. Ces chiffres consolidés sont exprimés en euros (EUR), monnaie de référence de la SICAV et correspondent à la somme des postes des états financiers de chaque compartiment.

Les valeurs de marché des investissements et autres éléments d'actif et de passif exprimés en devises autres que la devise de référence de chaque compartiment ont été converties aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les coûts des investissements et des opérations enregistrés dans des devises autres que la monnaie de base ont été convertis aux taux de change en vigueur aux dates des transactions/d'acquisitions.

Les revenus et dépenses exprimés en devises autres que la devise de référence du consolidé ont été convertis aux taux de change en vigueur à la date de transaction.

Les bénéfices et pertes net(te)s réalisé(e)s sur change sont enregistrés dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets.

Les principaux taux de change appliqués au 31 décembre 2022 sont les suivants:

1 EUR = 7,43645 DKK	1 EUR = 0,88725 GBP	1 EUR = 8,32985 HKD
1 EUR = 140,8183 JPY	1 EUR = 10,5135 NOK	1 EUR = 4,68125 PLN
1 EUR = 11,12025 SEK	1 EUR = 1,4314 SGD	1 EUR = 1,06725 USD
1 EUR = 18,15925 ZAR		

2.6 - Etats financiers combinés

A la date du rapport, les compartiments suivants ont investi dans des autres compartiments du groupe SEVEN CAPITAL MANAGEMENT :

Ces investissements ne donnent pas lieu à une modification des commissions de gestion supportées par le compartiment mentionné ci-dessus. Aucune commission d'entrée ni de sortie n'est cependant prélevée pour de tels investissements.

Au 31 décembre 2022, le total des investissements croisés s'élève à 6.518.663,76 EUR et donc la valeur liquidative totale combinée en fin d'exercice sans ces investissements croisés s'élèverait à 101.623.789,28 EUR.

Compartiments	Investissements croisés	Montant (en EUR)
SEVEN UCITS - SEVEN FORCE 5	SEVEN UCITS - SEVEN FORCE 2 EUR - R	47.410,00
SEVEN UCITS - SEVEN FORCE 5	SEVEN UCITS - SEVEN EUROPEAN EQ EUR-I (cap)	2.204.087,14
SEVEN UCITS - SEVEN FORCE 5	SEVEN FORCE 10 EUR - P	333.240,00
SEVEN UCITS - SEVEN FORCE 5	SEVEN UCITS - SEVEN FORCE 2 EUR - I	3.933.926,62
		6.518.663,76

2.7 - Evaluation des contrats futures

Les contrats de futures ouverts sont évalués à leur dernier cours connu à la date d'évaluation ou à la date de clôture.

La plus ou moins-value nette non réalisée sur contrats futures est présentée dans l'Etat des actifs nets sous la rubrique « Plus-value/moins-value nette non réalisée sur « contrats futures ». Le bénéfice ou la perte net(te) réalisé(e) et la variation de la plus- ou (moins)-value nette non réalisée sur contrats futures est présentée dans l'Etat des opérations et des variations des actifs nets. Pour le détail des contrats de futures ouverts, veuillez-vous référer à la partie « Notes aux états financiers - état des instruments dérivés ».

SEVEN UCITS

Autres notes aux états financiers

2 - Principales méthodes comptables

2.8 - Revenus de dividendes et d'intérêts

Les dividendes sont présentés nets de taxes retenues à la source. Ceux-ci sont enregistrés comme réalisés à la date de paiement du coupon (dividende « ex-date »). Les intérêts sont comptabilisés prorata temporis.

2.9 - Frais de constitution

Les frais de constitution sont amortis de façon linéaire sur une période de cinq ans.

2.10 - Frais de transaction

Les frais de transaction comprennent tous les frais liés aux coûts de transaction qui ont été définis comme des frais de courtage et autres frais de transaction comme les frais de transactions de banque dépositaire, taxes et autres frais relatifs à l'achat ou la vente de valeurs mobilières, de contrats futures, d'instruments sur le marché monétaire, de produits dérivés ou d'autres actifs éligibles. Ces frais de transactions sont enregistrés séparément dans l'Etat des opérations et des variations des actifs nets dans la rubrique "Frais de transaction".

3 - Commission de gestion

En rémunération de ses prestations de gestion, la Société de Gestion perçoit de la SICAV pour son propre compte une commission annuelle.

Cette commission est payable mensuellement et calculée sur base des actifs nets de chaque compartiment au cours du mois sous revue.

Les taux de commission de gestion annuels effectifs à la date du rapport sont les suivants :

Par ailleurs, la Société de gestion peut percevoir de la SICAV pour son compte propre sur chaque transaction une commission de mouvement de 0,20% TTC maximum du montant de la transaction réalisée et pour chaque contrat à terme de 3 euros à 15 euros par contrat à terme.

Les taux en vigueur au 31 décembre 2022 sont les suivants :

Compartiment	Classes	Taux de commission de gestion TTC par an
SEVEN UCITS - SEVEN EUROPEAN EQUITY FUND	EUR-I (cap)	1,00%
	EUR-R (cap)	1,75%
SEVEN UCITS - SEVEN FORCE 5	EUR-I (cap)	1,00%
	EUR-R (cap)	1,50%
SEVEN UCITS - SEVEN FORCE 10	EUR-A (cap)	1,00%
	EUR-I (cap)	1,00%
	EUR-P (cap)	1,50%
	EUR-R (cap)	1,50%
	EUR-S (cap)	0,50%
SEVEN UCITS - SEVEN FORCE 2	EUR-I (cap)	0,60%
	EUR-R (cap)	0,90%

4 - Commission de performance

Pour le compartiment SEVEN UCITS - SEVEN EUROPEAN EQUITY FUND, la Société de Gestion reçoit à chaque fin d'exercice, une commission de performance pour chaque classe d'actions.

A chaque établissement de la valeur liquidative, la surperformance du compartiment est définie comme la différence entre la valeur liquidative du compartiment avant prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance, la valeur liquidative d'un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières fictif réalisant la performance de l'indicateur servant de référence pour le calcul de la surperformance (Euro Stoxx 50 Net Return) libellé en euros disponible notamment sur Bloomberg à la référence SX5T index et enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats que le compartiment réel.

Lors de chaque établissement de la valeur liquidative, la commission de surperformance, alors définie égale à 15% de la performance au-delà de l'indice Euro Stoxx 50 Net Return, fait l'objet d'une provision, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante.

Pour le compartiment SEVEN UCITS - SEVEN FORCE 5, la Société de Gestion reçoit pour chaque classe d'actions, une commission de performance (frais de gestion variables) équivalente à 10% de la surperformance de la classe par rapport au taux de référence (€STR) avec un minimum à 0%.

Les commissions de performance sont versées au gestionnaire en fin d'exercice.

Les commissions variables suivent le principe du « High Water Mark » : aucune commission variable n'est versée en fin d'exercice tant que la performance n'a pas dépassé le niveau depuis la dernière fois qu'une commission variable a été versée. Le « High Water Mark » sert uniquement de condition au paiement de la performance mais n'intervient pas dans la détermination de celle-ci. La performance se calculant toujours totalement et uniquement sur la surperformance du fonds par rapport à l'indice de référence.

SEVEN UCITS

Autres notes aux états financiers

4 - Commission de performance

Pour le compartiment SEVEN UCITS - SEVEN FORCE 10, la Société de Gestion reçoit pour chaque classe d'actions, une commission de performance (frais de gestion variables) équivalente à 10% de la surperformance de la classe par rapport au taux de référence (€STR) avec un minimum à 0%.

Les commissions de performance sont versées au gestionnaire en fin d'exercice.

Les commissions variables suivent le principe du « High Water Mark » : aucune commission variable n'est versée en fin d'exercice tant que la performance n'a pas dépassé le niveau depuis la dernière fois qu'une commission variable a été versée. Le « High Water Mark » sert uniquement de condition au paiement de la performance mais n'intervient pas dans la détermination de celle-ci. La performance se calculant toujours totalement et uniquement sur la surperformance du fonds par rapport à l'indice de référence.

Pour le compartiment SEVEN UCITS – SEVEN FORCE 2, la Société de Gestion reçoit pour chaque classe d'actions, une commission de performance (frais de gestion variables) équivalente à 10% de la surperformance de la classe par rapport au taux de référence (€STR) avec un minimum à 0%.

Les commissions variables sont versées à la société de gestion en fin d'exercice.

Les commissions variables suivent le principe du « High Water Mark » : aucune commission variable n'est versée en fin d'exercice tant que la performance n'a pas dépassé le niveau depuis la dernière fois qu'une commission variable a été versée. Le « High Water Mark » sert uniquement de condition au paiement de la performance mais n'intervient pas dans la détermination de celle-ci. La performance se calculant toujours totalement et uniquement sur la surperformance du fonds par rapport au taux de référence.

Cette année, il n'y a pas de commission de performance à payer pour tous les compartiments de SEVEN UCITS.

5 - Commission de banque dépositaire

En rémunération de son activité de banque dépositaire qu'elle rend à la SICAV, la Banque Dépositaire reçoit de la SICAV une commission variable annuelle, payable mensuellement au pro-rata des actifs, et calculée sur la moyenne mensuelle des actifs de chaque compartiment, et calculée sur les actifs net du mois de la structure au taux maximum de 0.25% avec un minimum de 6,500.00 euros par mois pour la structure.

6 - Commission d'administration

Les frais administratifs comprennent les commissions d'Agent Administratifs, d'Agent Domiciliaire, d'Agent teneur de Registre.

L'Agent Administratif, pour la tenue de la comptabilité et le calcul des Valeurs Nettes d'Inventaire (VNI), reçoit une commission variable annuelle appliquée par compartiment, payable par douzième à la fin de chaque mois, et calculée sur les actifs nets fin de mois de la structure au taux effectif de 0.25% avec un minimum mensuel de 650.00 euros pour la structure.

L'Agent Domiciliaire reçoit une commission variable appliquée pour la structure, payable par douzième en fin de mois et calculée sur l'actif net fin de mois de la structure au taux maximum de 0.004% avec un minimum mensuel de 650.00 euros pour la structure.

L'Agent teneur de Registre et de Transfert reçoit une commission variable annuelle appliquée par compartiment, payable mensuellement par chaque compartiment au pro-rata des actifs de la structure et calculés sur les actifs nets du mois de la structure au taux maximum de 0.25% avec un minimum de 600.00 euros. L'Agent teneur de Registre et de Transfert charge en outre les frais de transactions liées aux achats et ventes des actifs.

7 - Taxe d'abonnement

La SICAV est soumise au Luxembourg à une taxe d'abonnement correspondant à 0.05% par an de ses avoirs nets. Cette taxe est réduite à 0.01% par an des avoirs nets attribuables aux classes d'actions réservées aux investisseurs institutionnels. Cette taxe est payable chaque trimestre et son assiette est constituée par les avoirs nets de la SICAV à la clôture du trimestre concerné. La taxe d'abonnement n'est pas due sur les quotités d'avoirs investis en OPC déjà soumis à l'application de cette taxe. Aucun droit de timbre et aucune taxe ne seront à payer au Luxembourg lors de l'émission des actions de la SICAV

8 - Autres dépenses

Le détail de la rubrique "Autres dépenses" des compartiments SEVEN UCITS sont les suivants :

SEVEN UCITS – SEVEN EUROPEAN EQUITY FUND

Frais de publication :	702,00	EUR
Frais de registre :	2.957,42	EUR
Frais de traduction :	108,79	EUR
Frais de DICI	920,13	EUR:
Autres frais d'administration	136,45	EUR
T.V.A	138,87	EUR
Frais aux actionnaires	187,48	EUR
Frais de consultant :	2.058,93	EUR
Frais de commercialisation*	1.066,29	EUR
Perte Indemnisation CSDR	138,15	EUR
Autres charges	821,47	EUR
	9.235,98	

SEVEN UCITS

Autres notes aux états financiers

SEVEN UCITS – SEVEN FORCE 5

Frais de publication :	702,00	EUR
Frais de registre :	13.465,13	EUR
Frais de traduction :	58.528,30	EUR
Frais de DICI	4315,69	EUR:
Autres frais d'administration	617,81	EUR
T.V.A	280,34	EUR
Frais aux actionnaires	864,96	EUR
Frais de consultant :	9.569,47	EUR
Frais de commercialisation*	5.010,69	EUR
Perte Indemnisation CSDR	142,74	EUR
Autres charges	4.677,32	EUR
	<hr/>	
	98.174,45	

SEVEN UCITS – SEVEN FORCE 10

Frais de publication :	702,00	EUR
Frais de registre :	416,41	EUR
Frais de traduction :	10,70	EUR
Frais de DICI	135,49	EUR:
Autres frais d'administration	20,45	EUR
T.V.A	12,91	EUR
Frais aux actionnaires	27,16	EUR
Frais de consultant :	292,41	EUR
Frais de commercialisation*	1.515,16	EUR
Autres charges	127,14	EUR
	<hr/>	
	3.259,83	

SEVEN UCITS – SEVEN FORCE 2

Frais de publication :	702,00	EUR
Frais de registre :	4.601,00	EUR
Frais de traduction :	166,68	EUR
Frais de DICI	1.528,69	EUR:
Autres frais d'administration	225,29	EUR
T.V.A	240,38	EUR
Frais aux actionnaires	300,38	EUR
Frais de consultant :	3.177,57	EUR
Frais de commercialisation*	27.665,06	EUR
Autres charges	5.397,85	EUR
	<hr/>	
	44.004,90	

* La SICAV prend en compte à hauteur maximum de 0.10% des encours les frais de commercialisation.

9 - Changement dans la composition du portefeuille-titres

Le rapport concernant les changements intervenus dans la composition des portefeuille-titres peut être obtenu sans frais et sur simple demande auprès du siège social de la SICAV.

SEVEN UCITS

**Informations supplémentaires non
auditées**

SEVEN UCITS

Informations supplémentaires non auditées

Politique de rémunération

Cette section se rapporte à la rémunération payée par Seven Capital Management (la « Société de Gestion ») à son personnel, à sa direction ou à son Conseil d'administration. L'ensemble du personnel compte 6 personnes, dont 2 sont membres de la direction (Cadres responsables).

Au 31 décembre 2022, la Société de Gestion gère 4 compartiments de la Sicav SEVEN UCITS pour un total de 108 millions d'euros.

Le montant total de rémunération fixe pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élève à 517 777 euros.

Le montant total de rémunération variable pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 est nul.

Selon la politique de rémunération, la rémunération globale inclut la rémunération fixe et la rémunération variable. Tant pour la direction que pour le reste du personnel, la rémunération variable ne peut dépasser 100 % de la rémunération fixe.

La partie variable, qui prend la forme d'un paiement non contractuel et purement discrétionnaire, est définie en tenant compte de la performance individuelle de l'employé, d'une part, et d'autre part de la situation financière de Seven Capital Management. La performance individuelle de l'employé est évaluée en fonction de critères quantitatifs et qualitatifs. La politique de rémunération encourage également la durabilité et la stabilité à long terme de la performance et a pour objectif d'éviter toute prise de risque inconsidérée.

La rémunération variable n'est jamais liée à la performance de la SICAV ou de l'OPCVM ni à leur profil de risque et tient compte des éventuels conflits d'intérêts.

Les actionnaires de la SICAV peuvent accéder à des informations complémentaires en matière de rémunération, notamment la répartition entre la direction et le reste du personnel, au siège de la Société de Gestion, Seven Capital Management, 39 rue Marbeuf 75008 Paris (France).

La directive européenne 2014/91/UE modifiant la directive 2009/65/CE relative aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières (la « directive »), applicable à la SICAV, est entrée en vigueur le 18 mars 2016. La directive a été transposée en droit national en vertu de la loi luxembourgeoise du 10 mai 2016. En raison de ces nouveaux règlements, la SICAV est tenue de publier des informations relatives à la rémunération des salariés au sens de la loi dans le rapport annuel.

SEVEN UCITS

Informations supplémentaires non auditées

Méthode de détermination du risque global

Seven European Equity Fund

Contraintes :

- a) avoir une exposition minimum de 60% de son actif net en actions de la communauté européenne
- b) investir au minimum 75% de l'actif en titres éligibles au PEA
- c) investir de 75% à 100% en actions sociétés de grande, moyenne ou petite capitalisation de la communauté européenne.

Au cours de l'année 2022, le fonds a vu son exposition nette aux actions de la communauté européenne évoluer entre 97.5% au minimum et 103.5% au maximum.

Le fonds n'est investi qu'en actions issues de l'indice Eurostoxx 600, cotées en euros. Ces titres sont tous éligibles au PEA.

Liquidité

- Le Ratio de Liquidité Portefeuille sur la période a évolué de 0.63% à 2.16% (moyenne à 1.47%).
- Le Max Ratio Liquidité le plus élevé a été atteint sur le titre Voest Alpine AG au cours du mois de janvier (à 13.38%), le titre représentant alors 4.57% des actifs du fonds.
- Le NB jours Rachat a atteint un maximum de 0.22 jours sur l'exercice avec un max de 1,34 jours pour la position la moins liquide.

SF2

Contraintes :

- a) volatilité historique comprise dans une fourchette de 1% à 4%
- b) VaR 20 jours 99% > - 20%
- c) levier brut compris entre 0 et 200% (hors instruments du marché monétaire)
- d) exposition nette actions (titres et futures) limitée à 30% de l'actif
- e) exposition aux marchés obligataires (maturité >= 2 ans) limitée à 100% de l'actif

Au cours de l'exercice 2022, la volatilité du fonds a évolué de 2.3% à 2.6% (volatilité historique 250 jours) tandis que la VaR historique 20 jours 99% a évolué entre -1.8% et -1.6% avec une moyenne à -1.7%.

Durant cette même période le levier du fonds a évolué entre 103.7% et 134.4% avec une moyenne à 116%.

Liquidité

- Le Ratio de Liquidité Portefeuille sur la période a évolué de 0.01% à 0.11%.
- Le Max Ratio Liquidité le plus élevé a été atteint sur le titre Voest Alpine AG au cours du mois de janvier (à 1.97%), le titre représentant alors 0.44% des actifs du fonds.
- Le NB jours Rachat a atteint un maximum de 0.01 jours sur l'exercice avec un max de 0.2 jours pour la position la moins liquide.

Maximum par classes

- L'exposition nette aux marchés actions a atteint un plus au à 22.1% en janvier.
- L'exposition nette aux marchés obligataires a atteint un plus au à 28.3% en août.

SF5

Contraintes :

- a) volatilité historique comprise dans une fourchette de 4% à 10%
- b) VaR 20 jours 99% > - 20%
- c) levier brut compris entre 0% et 300% (hors instruments du marché monétaire)

Au cours de l'exercice 2022, la volatilité du fonds a évolué de 6.3% à 6.9% (volatilité historique 250 jours) tandis que la VaR historique 20 jours 99% a évolué entre -5.1% et -4.6% avec une moyenne à -4.8%.

Durant cette même période le levier du fonds a évolué entre 116% et 194% avec une moyenne à 148%.

Liquidité

- Le Ratio de Liquidité Portefeuille sur la période a évolué de 0.04% à 0.7% (moyenne à 0.3%).
- Le Max Ratio Liquidité le plus élevé a été atteint sur le titre Voest Alpine AG au cours du mois de janvier (à 14.1%), le titre représentant alors 1.10% des actifs du fonds.
- Le NB jours Rachat a atteint un maximum de 0.074 jours sur l'exercice avec un max de 1,34 jours pour la position la moins liquide.

Maximum par classes

- L'exposition nette aux marchés actions a atteint un plus au à 61% en janvier.
- L'exposition nette aux marchés obligataires a atteint un plus au à 75.5% en août.

SF10

Contraintes :

SEVEN UCITS

Informations supplémentaires non auditées

Méthode de détermination du risque global

- a) volatilité historique comprise dans une fourchette de 7% à 13%
- b) VaR 20 jours 99% > - 20%
- c) levier brut compris entre 0% et 400% (hors instruments du marché monétaire)
- d) exposition nette actions (titres et futures) limitée à 150% de l'actif
- e) exposition au marchés obligataires (maturité >= 2 ans) limitée à 200% de l'actif

Au cours de l'exercice 2022, la volatilité du fonds a évolué de 8.1% à 10.8% (volatilité historique 250 jours) tandis que la VaR historique 20 jours 99% a évolué entre -6.9% et -6.5% avec une moyenne à -6.8%.

Durant cette même période le levier du fonds a évolué entre 126% et 241% avec une moyenne à 158%.

Liquidité

- Le Ratio de Liquidité Portefeuille sur la période a évolué de 0% à 0.04% (moyenne à 0.01%).
- Le Max Ratio Liquidité le plus élevé a été atteint sur le Voestalpine AG au cours du mois de janvier (0.69%), le titre représentant alors 1.76% des actifs du fonds.
- Le NB jours Rachat a atteint un maximum de 0.004 jours sur l'exercice avec un max de 0.07 jours pour la position la moins liquide.

Maximum par classes

- L'exposition nette aux marchés actions a atteint un plus au à 108% en janvier.
- L'exposition nette aux marchés obligataires a atteint un plus au à 106% en août.

Conclusion et adéquation de la méthode de gestion des risques

Durant l'année 2022, les fonds ont tous évolué à l'intérieur des limites réglementaires et des limites établies dans les prospectus.

Ces risques sont calculés de manière quotidienne et reflètent à ce jour parfaitement les risques entraînés par notre processus de gestion. Par ailleurs, les mesures de liquidité ont été adaptées spécifiquement à notre processus qui n'investit que sur des titres cotés sur des marchés liquides et réglementés.

A ce jour notre méthode de gestion des risques nous semble donc parfaitement efficaces et ne nécessiter aucun changement.

Le cadre procédural : La politique de gestion des risques a été revue en novembre 2022, afin de mentionner l'envoi du rapport des risques à la CSSF. Par ailleurs la cartographie a également été revue en janvier 2023. Ces documents apparaissent opérationnels et n'appellent pas de remarque au titre du bilan réalisé sur l'exercice 2022. Ils seront modifiés autant que de besoin au cours de l'exercice 2023.

SEVEN UCITS

Informations supplémentaires non auditées

Informations relatives à SFTR (*Securities Financing Transactions Regulation*)

La SICAV n'a utilisé aucun instrument financier faisant partie du périmètre d'application du règlement SFTR 2015/2365 au cours de l'année 2022.

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, 1^{er} alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : Seven European Equity

Identifiant d'entité juridique : 5493000WMUV3GLU9ZD65

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Il a réalisé **des investissements durables avec un objectif environnemental**: _%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé **des investissements durables ayant un objectif social** : _%

Non

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ... % d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il **promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et / ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

La sélection ESG des sociétés est effectuée selon une approche « Best in Class » qui consiste à réaliser un classement de l'ensemble des sociétés de chaque secteur de l'univers d'investissement potentiel suivant leur notation ESG, afin d'exclure le dernier quintile. Au terme de ce processus de filtrage, l'univers d'investissement du Compartiment est déterminé.

Le filtre ESG appliqué permet au Compartiment d'exclure 20% des sociétés de l'univers d'investissement potentiel, correspondant aux sociétés ayant obtenu la plus mauvaise notation ESG permettant d'atteindre les caractéristiques environnementales et / ou sociale promues par ce produit financier.

Le processus d'investissement se déroule comme suit:

A) Notations ESG des sociétés de l'univers d'investissement de départ

L'univers d'investissement de départ est composé des sociétés issues des pays d'Union européenne, de la zone Euro, ayant un volume de transaction journalier supérieur à 10 millions d'euros et ayant obtenu une notation ESG par le fournisseur Ethic Finance.

L'univers d'investissement de départ comprend donc des sociétés ne présentant pas ou peu de caractéristiques durables. La notation ESG va de 0 (moins bon score) à 100 (meilleur score).

La sélection ESG des sociétés est effectuée selon une approche « Best in Class » qui consiste à réaliser un classement de l'ensemble des sociétés de chaque secteur de l'univers d'investissement potentiel suivant leur notation ESG, afin d'exclure le dernier quintile. Au terme de ce processus de filtrage, l'univers d'investissement du Compartiment est déterminé.

B) Exclusion sectorielle

La Société de Gestion procède à l'exclusion des éventuelles sociétés de l'univers présentant des revenus supérieurs à 10% du chiffre d'affaires en lien avec les activités suivantes: armes et munitions, pornographie et prostitution, tabac, charbon thermique, développement d'usines à charbon, énergie nucléaire et radioactive, exploitation des sables bitumeux, gaz de schiste, forage en arctique.

C) Analyse financière quantitative et fondamentale

La Société de Gestion cherche à sélectionner les titres et sociétés combinant un potentiel de rentabilité et des caractéristiques ESG satisfaisantes. La réduction de l'univers sur des critères ESG est donc suivie de la sélection des titres selon une approche discrétionnaire en fonction de critères quantitatifs et fondamentaux des titres et sociétés.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Seven European Equity n'a pas réalisé d'investissements durables : Non applicable

● **... et par rapport aux périodes précédentes ?**

Non applicable

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Non applicable

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Non applicable

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

— *Comment les indicateurs des incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Non applicable

— *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Non applicable.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Non applicable.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la **plus grande proportion des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :
01 janvier – 31 décembre 2022

Investissements les plus importants	Secteur	% Actif	Pays
AGEAS NOM	Financials	5,91%	BEL
KLEPIERRE SA	Real Estate	5,30%	FRA
AKZO NOBEL NV	Materials	4,86%	NLD
POSTE ITALIANE SPA	Utilities	4,73%	ITA
FORTUM CORP	Financials	4,70%	FIN
AXA SA	Financials	4,66%	FRA
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG REG SHS	Financials	4,07%	DEU
REPSOL SA	Energy	3,92%	ESP
OMV AG	Energy	2,99%	AUT
NN GROUP NV	Financials	2,87%	NLD
THALES	Industrials	2,66%	FRA
KONINKLIJKE KPN NV	Communicat	2,59%	NLD
EDENRED SA	Financials	2,52%	FRA
GALP ENERGIA SA REG SHS -B-	Energy	2,44%	PRT
NATURGY ENERGY GROUP SA	Utilities	2,39%	ESP



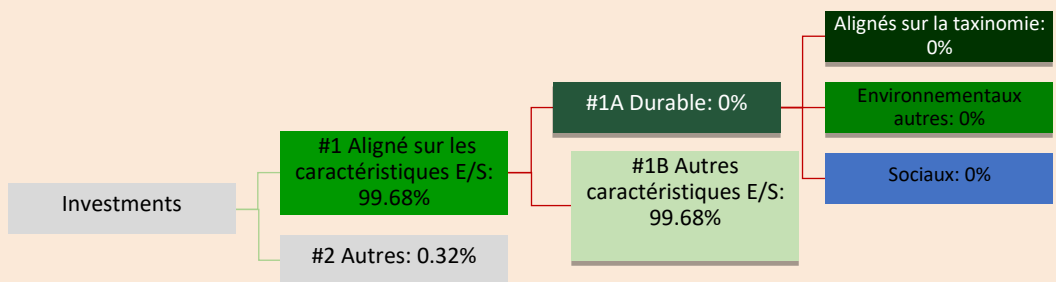
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Seven European Equity n'a pas réalisé d'investissements durables : Non applicable

Quelle était l'allocation des actifs ?

Non applicable

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- La sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux ;

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici la fin de 2035. En ce qui concerne **l'énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Non applicable.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?**

Oui:

Dans le gaz fossile

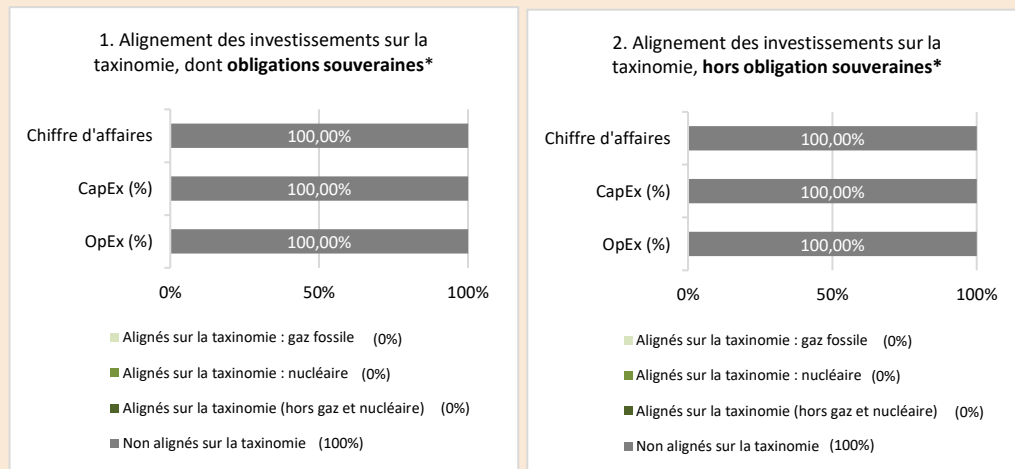
Dans l'énergie nucléaire

Non

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage du :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement taxonomique des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement de la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



Ce graphique représente 100% des investissements totaux

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans les activités transitoires et habilitantes ?**

Le pourcentage des investissements du Compartiment "Taxonomy-aligned" étant de 0%, cette question est non-applicable.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Le pourcentage des investissements du Compartiment "Taxonomy-aligned" étant de 0%, cette question est non-applicable.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le pourcentage des investissements du Compartiment "Taxonomy-aligned" étant de 0%, cette question est non-applicable.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui

ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le pourcentage des investissements du Compartiment "Taxonomy-aligned" étant de 0%, cette question est non-applicable.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements inclus dans la catégorie "#2 Autres" représentaient 0.32% et étaient liés à la position de trésorerie du fonds. Cet investissement était détenu à titre accessoire. En raison de la nature de ces instruments, il n'existe pas de garanties environnementales ou sociales minimales pour les liquidités.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et / ou sociales aux cours de la période de référence ?

la part des sociétés disposant d'une note ESG et des OPCVM article 8 et 9 au sens du règlement Européen SFDR a été durablement supérieure à 90% (à l'exclusion des dépôts et liquidités). Le filtre ESG appliqué permet au Compartiment d'exclure 20% des sociétés de l'univers d'investissement potentiel, correspondant aux sociétés ayant obtenu la plus mauvaise notation ESG.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, 1^{er} alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par investissement durable,

on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : Seven Force 5

Identifiant d'entité juridique : 549300HS6H88MIQ8KH09

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Il a réalisé **des investissements durables avec un objectif environnemental**: _%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé **des investissements durables ayant un objectif social** : _%

Non

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de % d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il **promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et / ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

La sélection ESG des sociétés est effectuée selon une approche « Best in Class » qui consiste à réaliser un classement de l'ensemble des sociétés de chaque secteur de l'univers d'investissement potentiel suivant leur notation ESG, afin d'exclure le dernier quintile. Au terme de ce processus de filtrage, l'univers d'investissement du Compartiment est déterminé.

Le filtre ESG appliqué permet au Compartiment d'exclure 20% des sociétés de l'univers d'investissement potentiel, correspondant aux sociétés ayant obtenu la plus mauvaise notation ESG permettant d'atteindre les caractéristiques environnementales et / ou sociale promues par ce produit financier.

Le processus d'investissement se déroule comme suit:

A) Notations ESG des sociétés de l'univers d'investissement de départ

L'univers d'investissement de départ est composé des sociétés issues des pays d'Union européenne, de la zone Euro, ayant un volume de transaction journalier supérieur à 10 millions d'euros et ayant obtenu une notation ESG par le fournisseur Ethic Finance.

L'univers d'investissement de départ comprend donc des sociétés ne présentant pas ou peu de caractéristiques durables. La notation ESG va de 0 (moins bon score) à 100 (meilleur score).

La sélection ESG des sociétés est effectuée selon une approche « Best in Class » qui consiste à réaliser un classement de l'ensemble des sociétés de chaque secteur de l'univers d'investissement potentiel suivant leur notation ESG, afin d'exclure le dernier quintile. Au terme de ce processus de filtrage, l'univers d'investissement du Compartiment est déterminé.

B) Exclusion sectorielle

La Société de Gestion procède à l'exclusion des éventuelles sociétés de l'univers présentant des revenus supérieurs à 10% du chiffre d'affaires en lien avec les activités suivantes: armes et munitions, pornographie et prostitution, tabac, charbon thermique, développement d'usines à charbon, énergie nucléaire et radioactive, exploitation des sables bitumeux, gaz de schiste, forage en arctique.

C) Analyse financière quantitative et fondamentale

La Société de Gestion cherche à sélectionner les titres et sociétés combinant un potentiel de rentabilité et des caractéristiques ESG satisfaisantes. La réduction de l'univers sur des critères ESG est donc suivie de la sélection des titres selon une approche discrétionnaire en fonction de critères quantitatifs et fondamentaux des titres et sociétés.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Seven force 5 n'a pas réalisé d'investissements durables : Non applicable

● **... et par rapport aux périodes précédentes ?**

Non applicable

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Non applicable

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Non applicable

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

— *Comment les indicateurs des incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Non applicable

— *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Non applicable.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Non applicable.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la **plus grande proportion des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :
01 janvier – 31 décembre 2022

Investissements les plus importants	Secteur	% Actif	Pays
NATIXIS SA 0,00 19-29 01/03U	Financials	9,38%	FRA
FRANCE TREASURY BILL ZCP 250123	Financials	7,51%	FRA
FRANCE TREASURY BILL ZCP 080223	Financials	7,50%	FRA
FREN REP PRES ZCP 15-02-23	Financials	7,50%	FRA
SEVEN FORCE 2 EUR I ACC	Financials	5,93%	LUX
FRANCE TREASURY BILL ZCP 180123	Financials	4,50%	FRA
FRANCE TREASURY BILL ZCP 010323	Financials	4,50%	FRA
SEVEN EUROPEAN EQ EUR-I(CAP)	Financials	3,36%	LUX
FRANCE TREASURY BILL ZCP 010223	Financials	3,00%	FRA
AGEAS NOM	Financials	1,66%	BEL
KLEPIERRE SA	Real Estate	1,55%	FRA
AKZO NOBEL NV	Materials	1,48%	NLD
FORTUM CORP	Utilities	1,43%	FIN
AXA SA	Financials	1,38%	FRA
POSTE ITALIANE SPA	Financials	1,38%	ITA



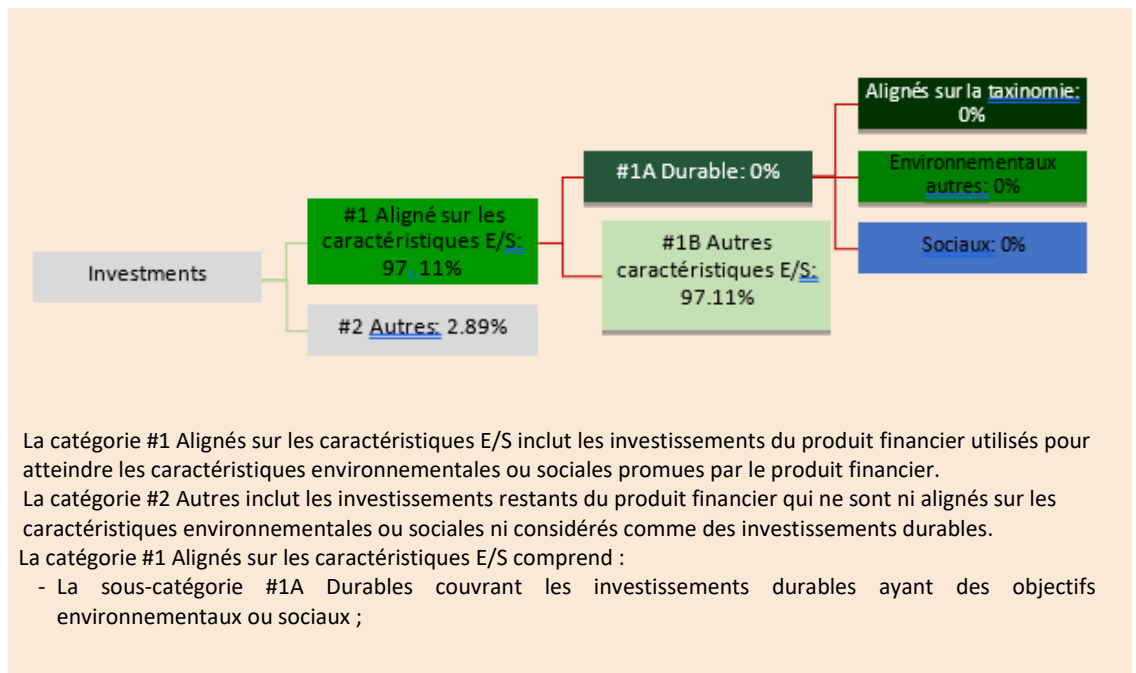
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Seven force 5 n'a pas réalisé d'investissements durables : Non applicable

Quelle était l'allocation des actifs ?

Non applicable

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Seven force 5 n'a pas réalisé d'investissements durables : Non applicable

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici la fin de 2035. En ce qui concerne **l'énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Non applicable.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?**

Oui:

Dans le gaz fossile

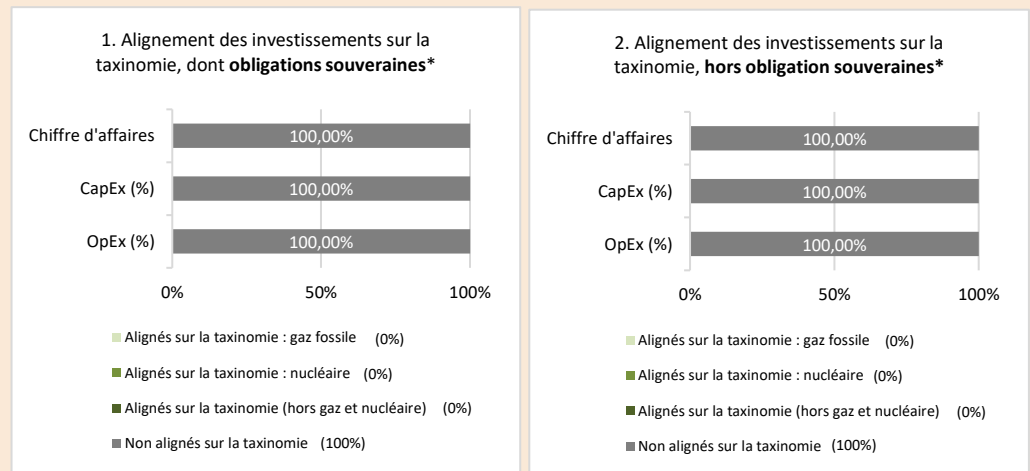
Dans l'énergie nucléaire

Non

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage du :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement taxonomique des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement de la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



Ce graphique représente 100% des investissements totaux

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans les activités transitoires et habilitantes ?**

Le pourcentage des investissements du Compartiment "Taxonomy-aligned" étant de 0%, cette question est non-applicable.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Le pourcentage des investissements du Compartiment "Taxonomy-aligned" étant de 0%, cette question est non-applicable.



● **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le pourcentage des investissements du Compartiment "Taxonomy-aligned" étant de 0%, cette question est non-applicable.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui

ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le pourcentage des investissements du Compartiment "Taxonomy-aligned" étant de 0%, cette question est non-applicable.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements inclus dans la catégorie "#2 Autres" représentaient 2.89% et étaient liés à la position de trésorerie du fonds. Cet investissement était détenu à titre accessoire. En raison de la nature de ces instruments, il n'existe pas de garanties environnementales ou sociales minimales pour les liquidités.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et / ou sociales aux cours de la période de référence ?

la part des sociétés disposant d'une note ESG et des OPCVM article 8 et 9 au sens du règlement Européen SFDR a été durablement supérieure à 90% (à l'exclusion des dépôts et liquidités). Le filtre ESG appliqué permet au Compartiment d'exclure 20% des sociétés de l'univers d'investissement potentiel, correspondant aux sociétés ayant obtenu la plus mauvaise notation ESG.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, 1^{er} alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par investissement durable,

on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : Seven Force 2

Identifiant d'entité juridique : 894500LERZYHWFURG209

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Il a réalisé **des investissements durables avec un objectif environnemental**: _%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé **des investissements durables ayant un objectif social** : _%

Non

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de % d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il **promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et / ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

La sélection ESG des sociétés est effectuée selon une approche « Best in Class » qui consiste à réaliser un classement de l'ensemble des sociétés de chaque secteur de l'univers d'investissement potentiel suivant leur notation ESG, afin d'exclure le dernier quintile. Au terme de ce processus de filtrage, l'univers d'investissement du Compartiment est déterminé.

Le filtre ESG appliqué permet au Compartiment d'exclure 20% des sociétés de l'univers d'investissement potentiel, correspondant aux sociétés ayant obtenu la plus mauvaise notation ESG permettant d'atteindre les caractéristiques environnementales et / ou sociale promues par ce produit financier.

Le processus d'investissement se déroule comme suit:

A) **Notations ESG des sociétés de l'univers d'investissement de départ**

L'univers d'investissement de départ est composé des sociétés issues des pays d'Union européenne, de la zone Euro, ayant un volume de transaction journalier supérieur à 10 millions d'euros et ayant obtenu une notation ESG par le fournisseur Ethic Finance.

L'univers d'investissement de départ comprend donc des sociétés ne présentant pas ou peu de caractéristiques durables. La notation ESG va de 0 (moins bon score) à 100 (meilleur score).

La sélection ESG des sociétés est effectuée selon une approche « Best in Class » qui consiste à réaliser un classement de l'ensemble des sociétés de chaque secteur de l'univers d'investissement potentiel suivant leur notation ESG, afin d'exclure le dernier quintile. Au terme de ce processus de filtrage, l'univers d'investissement du Compartiment est déterminé.

B) Exclusion sectorielle

La Société de Gestion procède à l'exclusion des éventuelles sociétés de l'univers présentant des revenus supérieurs à 10% du chiffre d'affaires en lien avec les activités suivantes: armes et munitions, pornographie et prostitution, tabac, charbon thermique, développement d'usines à charbon, énergie nucléaire et radioactive, exploitation des sables bitumeux, gaz de schiste, forage en arctique.

C) Analyse financière quantitative et fondamentale

La Société de Gestion cherche à sélectionner les titres et sociétés combinant un potentiel de rentabilité et des caractéristiques ESG satisfaisantes. La réduction de l'univers sur des critères ESG est donc suivie de la sélection des titres selon une approche discrétionnaire en fonction de critères quantitatifs et fondamentaux des titres et sociétés.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Seven force 2 n'a pas réalisé d'investissements durables : Non applicable

● **... et par rapport aux périodes précédentes ?**

Non applicable

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Non applicable

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Non applicable

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

— *Comment les indicateurs des incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Non applicable

— *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Non applicable.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Non applicable.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la **plus grande proportion des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :
01 janvier – 31 décembre 2022

Investissements les plus importants	Secteur	% Actif	Pays
FRANCE TREASURY BILL ZCP 180123	Financials	12,38%	FRA
FRANCE TREASURY BILL ZCP 040123	Financials	8,26%	FRA
FRANCE TREASURY BILL ZCP 110123	Financials	8,25%	FRA
FRANCE TREASURY BILL ZCP 250123	Financials	8,25%	FRA
FRANCE TREASURY BILL ZCP 010223	Financials	8,25%	FRA
FRANCE TREASURY BILL ZCP 080223	Financials	8,25%	FRA
FREN REP PRES ZCP 15-02-23	Financials	8,25%	FRA
FRANCE TREASURY BILL ZCP 220223	Financials	8,25%	FRA
FRANCE TREASURY BILL ZCP 010323	Financials	8,24%	FRA
AGEAS NOM	Financials	0,63%	BEL
KLEPIERRE SA	Real Estate	0,59%	FRA
AKZO NOBEL NV	Materials	0,56%	NLD
FORTUM CORP	Utilities	0,54%	FIN
AXA SA	Financials	0,52%	FRA
POSTE ITALIANE SPA	Financials	0,52%	ITA



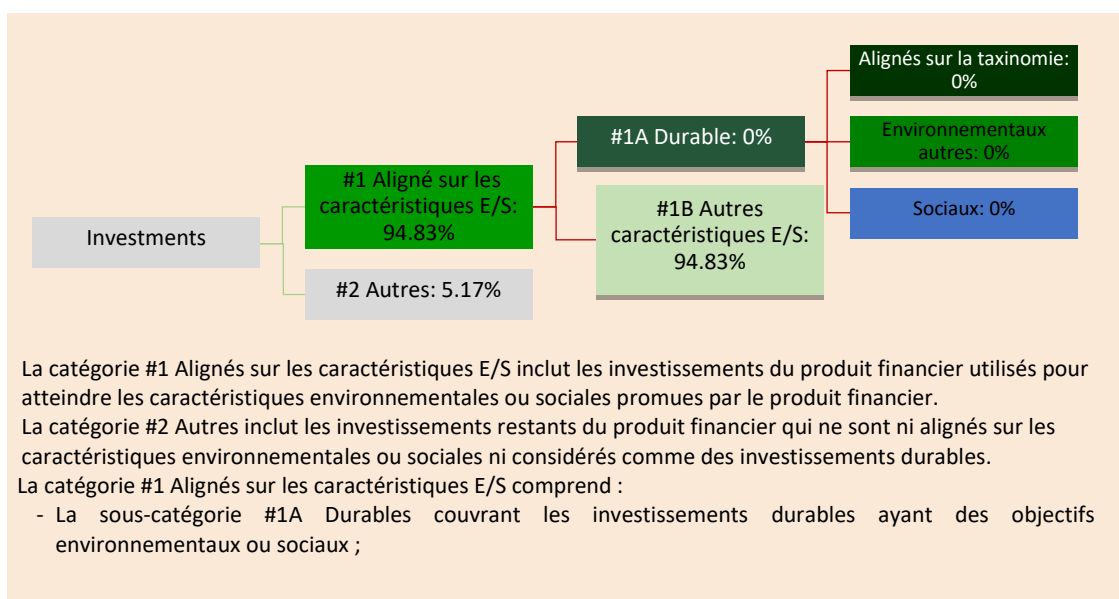
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Seven force 2 n'a pas réalisé d'investissements durables : Non applicable

Quelle était l'allocation des actifs ?

Non applicable

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Non applicable



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Non applicable.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?**

Oui:

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici la fin de 2035. En ce qui concerne **l'énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes

permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

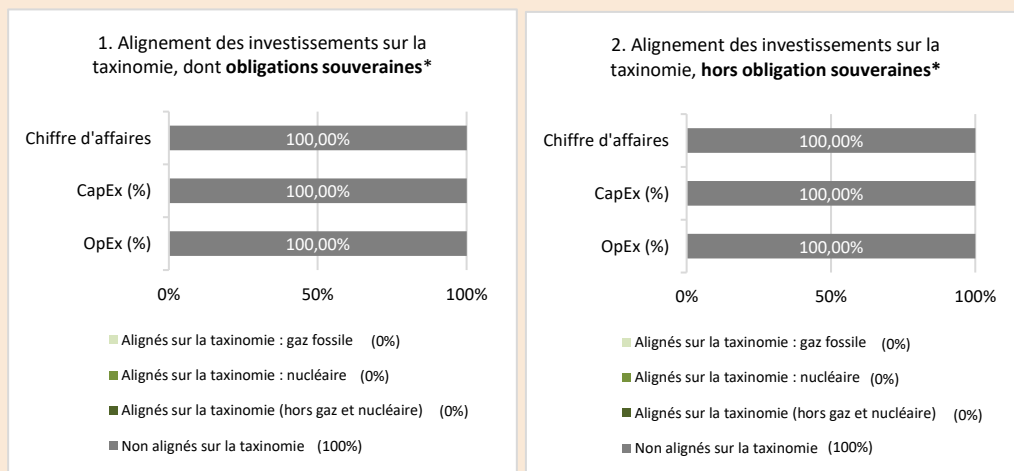
Les activités transitoires sont

des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage du :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement taxinomique des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement de la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



Ce graphique représente 100% des investissements totaux

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans les activités transitoires et habilitantes ?**

Le pourcentage des investissements du Compartiment "Taxonomy-aligned" étant de 0%, cette question est non-applicable.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Le pourcentage des investissements du Compartiment "Taxonomy-aligned" étant de 0%, cette question est non-applicable.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le pourcentage des investissements du Compartiment "Taxonomy-aligned" étant de 0%, cette question est non-applicable.

environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le pourcentage des investissements du Compartiment "Taxonomy-aligned" étant de 0%, cette question est non-applicable.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements inclus dans la catégorie "#2 Autres" représentaient 5.17% et étaient liés à la position de trésorerie du fonds. Cet investissement était détenu à titre accessoire. En raison de la nature de ces instruments, il n'existe pas de garanties environnementales ou sociales minimales pour les liquidités.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et / ou sociales aux cours de la période de référence ?

la part des sociétés disposant d'une note ESG et des OPCVM article 8 et 9 au sens du règlement Européen SFDR a été durablement supérieure à 90% (à l'exclusion des dépôts et liquidités). Le filtre ESG appliqué permet au Compartiment d'exclure 20% des sociétés de l'univers d'investissement potentiel, correspondant aux sociétés ayant obtenu la plus mauvaise notation ESG.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicabl

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

